



Parc naturel  
DE L'ARDENNE  
MÉRIDIONALE

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Copyright : Dimitri Renauld



Posons  
une **empreinte**  
nouvelle !

## Table des matières

Dynamique générale du Parc naturel .....	2
1. Plan de gestion 2020-2030 : Orientations stratégiques.....	2
2. Organisation générale.....	5
3. Ressources humaines du Parc naturel .....	7
4. Dynamiques d'expérimentation et d'innovation développées en 2022 .....	11
5. Principales collaborations établies et poursuivies en 2022 .....	16
AXE 1. Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel .....	19
1. Patrimoine naturel.....	19
2. Environnement .....	29
AXE 2. Paysages et Aménagement du territoire.....	30
1. Paysages .....	30
2. Urbanisme et architecture.....	35
3. Énergie.....	37
AXE 3. Développement rural et socio-économique.....	38
1. Agriculture .....	38
2. Forêt – Filière Bois .....	50
3. Tourisme et Horeca .....	54
4. Patrimoine, Histoire, Culture .....	58
5. Action sociale.....	60
AXE TRANSVERSAL : Information, Sensibilisation, Accueil.....	69
1. Les activités grand public et pédagogiques .....	69
2. Nos outils d'information et de sensibilisation.....	73

## Dynamique générale du Parc naturel

### 1. Plan de gestion 2020-2030 : Orientations stratégiques

Les grandes orientations stratégiques telles que définies par le plan de gestion du Parc naturel peuvent être résumées suivant les 3 grands axes de travail, les objectifs opérationnels liés et les 3 axes transversaux repris dans le tableau ci-dessous :

<p><b>1</b></p> <p><b>AXE 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel</b></p>	 <p><b>1. PATRIMOINE NATUREL</b></p>
	<p>Préserver et accroître le patrimoine naturel, ordinaire et extraordinaire, en impliquant habitants et acteurs du territoire</p>
	<p>1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives</p>
	<p>1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire</p>
	<p>1.3. Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun</p>
	 <p><b>2. ENVIRONNEMENT</b></p>
	<p>Prévenir et résorber les pollutions et points noirs environnementaux</p>
	<p>2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol</p>
	<p>2.2. Réduire les besoins en eau</p>
	<p>2.3. Lutter contre les déchets et favoriser le recyclage</p>
<p><b>2</b></p> <p><b>AXE 2 : Paysages et aménagement du territoire</b></p>	 <p><b>1. PAYSAGES</b></p>
	<p>Mener un travail de préservation, de gestion et de valorisation à la fois des paysages remarquables et des paysages du quotidien</p>
	<p>1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap</p>
	<p>1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur</p>
	<p>1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés</p>
	 <p><b>2. URBANISME ET ARCHITECTURE</b></p>
	<p>Amplifier les efforts pour une bonne intégration urbanistique et architecturale des projets de construction, rénovation et réaffectation</p>
	<p>2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel</p>
	<p>2.2. Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale</p>

	2.3. Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire	
		<b>3. ENERGIE</b>
	Accompagner le territoire, ses acteurs et ses habitants dans leur transition énergétique, leurs efforts de réduction de leurs besoins et de production de leur propre énergie	
	3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie	
	3.2. Réduire la consommation énergétique des bâtiments et équipements	
	3.3. Etendre l'utilisation du potentiel « biomasse » local	
	3.4. Sensibiliser tous les publics à la question de l'énergie par une communication adaptée	
		<b>4. MOBILITE</b>
	Quitter progressivement le « tout à la voiture individuelle à moteur thermique » en multipliant les solutions alternatives, collectives, partagées et/ou écologiques	
	4.1. Rendre possibles et visibles les solutions alternatives à la voiture individuelle et promouvoir leur utilisation	
4.2. Favoriser les déplacements moins polluants		

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">3</p> <p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">AXE 3 : Développement rural et socio-économique</p>		
		<b>1. AGRICULTURE ET FILIERE AGRO-ALIMENTAIRE</b>
	Consolider et amplifier les différents rôles d'une activité essentielle de l'Ardenne méridionale afin d'assurer la pérennité	
	1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation	
	1.2. Développer des outils partagés de transformation et distribution des productions agro-alimentaires	
	1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire	
	1.4. Favoriser l'émergence ou la reprise d'exploitations agricoles	
	1.5. Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale	
	1.6. (Re)créer des liens entre les agriculteurs et les habitants et autres publics	
	1.7. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement	
		<b>2. FORET – FILIERE BOIS</b>
	Tendre vers un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de la forêt & contribuer au maintien de la filière bois locale	
	2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée	
	2.2. Stimuler le dialogue entre utilisateurs de la forêt	
	2.3. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière	
	2.4. Favoriser une meilleure cohabitation entre l'activité cynégétique et les autres fonctions de la forêt	
	2.5. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts	

	 <p><b>3. RESSOURCES DU SOL ET DU SOUS-SOL</b></p>
	<p><i>Objectif : Soutenir le secteur de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol par la diversification des débouchés et la stimulation de leur utilisation locale</i></p>
	<p>3.1. Connaître et faire connaître les ressources locales</p>
	<p>3.2. Renforcer le recours aux ressources naturelles locales</p>
	 <p><b>4. TOURISME ET HORECA</b></p>
	<p><i>Accompagner le secteur touristique dans ses efforts de différenciation et de structuration en vue d'en assurer la viabilité</i></p>
	<p>4.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser</p>
	<p>4.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire</p>
	<p>4.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire</p>
	<p>4.5. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques</p>
	<p>4.6. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt</p>
	<p>4.7. Accompagner les Maisons du tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique</p>
	 <p><b>5. PATRIMOINE, HISTOIRE, CULTURE</b></p>
	<p><i>Préserver et transmettre la connaissance historique, le savoir-faire, le patrimoine oral, le patrimoine bâti</i></p>
	<p>5.1. Rassembler et étoffer les connaissances sur le patrimoine et l'histoire du territoire</p>
<p>5.2. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation</p>	
<p>5.3. Pérenniser le patrimoine matériel</p>	
<p>5.4. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local</p>	
 <p><b>6. Action sociale</b></p>	
<p><i>Innovation et intégration sociale en milieu rural</i></p>	
<p>6.1. Soutenir et renforcer les acteurs de l'insertion socio-professionnelle</p>	
<p>6.2. Orienter les chercheurs d'emploi vers des filières professionnelles</p>	
<p>6.3. Développer une offre touristique destinée à l'accueil de publics particuliers</p>	
<p>6.4. Créer des activités intergénérationnelles pour les publics fragilisés</p>	

Innovation et expérimentation

Partenariat et coopération

Accueil, éducation, information

## 2. Organisation générale

Le Rapport d'activités annuel traduit la mise en œuvre progressive du Plan de gestion, en fonction des moyens financiers mis à disposition de la Commission de gestion et des ressources humaines disponibles au sein de l'équipe du Parc naturel. Les projets et actions décrits ci-après visent donc à rencontrer les objectifs stratégiques et opérationnels du Plan de gestion.

En plus des moyens octroyés dans le cadre du décret des Parcs naturels wallons, la Commission de gestion du Parc naturel de l'Ardenne méridionale bénéficie également, en 2022, de financements européens issus d'une Programmation LEADER (2014-2021 & Phase transitoire 2022-23).

### 2.1. Activités des organes de gestion du Parc naturel

En termes de gouvernance, conformément au décret, le Parc naturel est géré par un **Pouvoir organisateur** (l'Association de projet Ardenne méridionale) et une **Commission de gestion** (composée d'une AG, d'un CA et d'un Bureau), chargée de la mise en œuvre du Plan de gestion. Dans ce cadre, une équipe technique est constituée, composée de personnel administratif et de chargés de mission aux spécialisations multiples : environnement, aménagement du territoire, tourisme, agriculture, forêt, communication, ...

A ces organes de gestion sont liées de multiples démarches administratives et de bonne gouvernance réalisées en 2022.

- **Le Pouvoir organisateur – Association de projet Ardenne méridionale**

L'Association de projet se compose de 8 membres effectifs et 3 membres invités, représentants des Communes du Parc, désignés par les Conseils communaux sur base de la Clé d'Hondt.

Gestion administrative et comptable :

- Réalisation des Comptes et Bilan 2021
- Démarches légales pour 2021 à transmettre à la Tutelle : registre institutionnel, rapport d'activités, déclaration de mandat, rapport de rémunération ;
- Présentation et approbation du Bilan et du Rapport d'activités 2021 au sein des 9 Conseils communaux ;
- Réunions du **Comité de gestion** : les membres sont réunis au sein de l'Assemblée générale de la Commission de gestion les 26/04/2022 et 05/12/2022. Ils ont également été consultés par procédure écrite en date du 08/06/2022.

- **La Commission de gestion du Parc naturel**

Organisée en ASBL, elle se compose de 66 membres : 27 membres représentants des 9 Communes du territoire et du Pouvoir organisateur et 39 membres issus des forces vives locales (associations de conservation de la nature, opérateurs touristiques, acteurs culturels, Contrats de rivières, Maisons de l'Urbanisme, membres privés, etc).

En 2022, la Commission de gestion s'est réunie à 7 reprises :

- En **Conseil d'administration** les 24/01/22, 31/03/2022, 30/05/2022, 12/09/2022, 14/11/2022

- En **Assemblée générale** les 26/04/2022 et 05/12/2022

Un **Bureau** est également constitué pour faciliter la gestion journalière et des ressources humaines de l'ASBL. Il s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 et à également été consulté par mail.

De nombreuses démarches administratives sont réalisées pour le bon fonctionnement de l'ASBL :

Secteur	Chiffres 2022
Gouvernance	
• Réunions de l'Assemblée générale	2
• Réunions du Conseil d'administration	5
• Réunions du Bureau	/
• Comités d'accompagnement et évaluation du Parc (SPW ARNE & Territoire)	2
• Comités d'accompagnement et d'évaluation des projets LEADER	14

<b>Ressources humaines</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions d'équipe</li> <li>• Recrutement de nouveaux membres du personnel</li> <li>• Administration du personnel : contrats, assurances, prestations, ...</li> </ul>	<p>12</p> <p>3</p> <p>-</p>
<b>Administration, budget et comptabilité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités LEADER semestriels par projet</li> <li>• Rapport d'activités 2021 du Parc naturel</li> <li>• Dossiers de déclarations de créances LEADER trimestrielles</li> <li>• Dossiers justificatifs des dépenses 2021 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Dossier d'ouverture des financements 2022 Parc naturel – Territoire - Biodiversité</li> <li>• Plan d'actions et budget 2023</li> <li>• Comptes et Bilan 2021</li> <li>• Obligations comptables et fiscales, traitement des factures, salaires, trésorerie, ...</li> <li>• Démarches administratives : registre UBO, marchés publics, publications légales ...</li> </ul>	<p>14</p> <p>1</p> <p>28</p> <p>4</p> <p>2</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>-</p> <p>-</p>
<b>Réseautage et liens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Membre de l'AG et du CA de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie</li> <li>• Membre des AG du Contrat de Rivière Haute-Meuse, Contrat de Rivière Semois-Chiers, Contrat de Rivière Lesse</li> <li>• Réunions de directions des Parcs naturels wallons</li> <li>• Réunions du réseau des Coordinateurs de GAL</li> <li>• Réunions en tant que membre du Comité de pilotage de la charte « Province de Luxembourg, espace étoilé »</li> </ul>	<p>-</p> <p>-</p> <p>-</p> <p>8</p> <p>4</p> <p>2</p>
<b>Nouveaux dossiers de financement rédigés/déposés</b>	
<p>Dont le PN AM est promoteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc national de la Vallée de la Semois</li> <li>• Acte de candidature LEADER 2023-2027</li> </ul> <p>Dont le PN AM est partenaire opérateur financier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• LIFE CLIMAT COFORLIFE</li> <li>• INTERREG VI France-Walonie-Vlaanderen – Porte-feuilles de projets « <i>Ardenne sustainable</i> » : Participation aux projets « <i>Tourisme pour tous</i> », « <i>Ardenne Good Life</i> », « <i>Ardenne itinérance</i> »</li> <li>• INTERREG Grande Région : Participation aux projets « <i>Sous nos pieds</i> » et <i>Horizont Climatic</i> »</li> </ul>	<p>2</p> <p>6</p>



### 3. Ressources humaines du Parc naturel

#### Direction



H l ne Poncin  
Direction - TP

#### Administration et communication



Estelle Bodelet  
Admin & compta -  
4/5 TP



Harmonie Jardon  
Communication  
1/2 TP

#### Patrimoine naturel et Environnement



Baptiste Goquillon  
Ressources  
naturelles - TP



Marie Weisse  
Agriculture-Nature  
TP



Antonio Ramirez  
Gestion diff renci e  
1/2 TP



Sophie Le Rue  
Parc national - TP

#### D veloppement rural et  conomique



Julie-Ambre Flauder  
Tourisme - 4/5 TP



Marc Laurant  
Agriculture - 3/4 TP



Pierre Martin  
For t-Fili re Bois  
4/5 TP



Louise Delecluse  
Paysages &  
ADT - 4/5 TP



Anne-Ca. Schnepf  
Action sociale  
1/2 TP



Harmonie Jardon  
Action sociale  
1/2 TP

#### Paysages et ADT

### 3.1. Evolution de l'équipe technique

En 2022, l'équipe technique compte 10 ETP.

Plusieurs évolutions sont à noter durant l'année :

- Les recrutements de :
  - Sophie Le Rue (21/02/2022 à temps plein) en tant que chargée de projet Parc national Vallée de la Semois – Financements dans le cadre de la subvention pour la réalisation des Plans directeur et opérationnel du Parc national ;
  - Emilie Crusnaire (CDD du 05/07/2022 au 09/12/2022) en tant que chargée de mission Action sociale en remplacement de Anne-Caroline Schnepf pour un congé de maternité – Financement dans le cadre du projet LEADER « Action sociale » ;
  - Marie Weisse (16/08/2022 à temps plein) en tant que chargée de mission Agriculture-Nature – Financement dans le cadre de la subvention de fonctionnement du Parc naturel et du projet LEADER « Agriculture-Sylviculture » ;
  - Pierre Martin (16/08/2022 à 4/5<sup>ème</sup> temps) en tant que chargé de mission Forêt-Filière Bois – Financement dans le cadre de la subvention de fonctionnement du Parc naturel et du projet LEADER « Agriculture-Sylviculture » ;
- Pour chaque engagement : réalisation de l'offre d'emploi et diffusion, sélection sur dossier de candidature, épreuve écrite et entretiens oraux, préparation administrative et logistique.
  - L'affectation de la Directrice à 1/3 temps au dossier de candidature du Parc national de la Vallée de la Semois.

### 3.2. Formations suivies par l'équipe et participation à des colloques/webinaires en 2022

Nom	Date	Formations/colloques	Organisateur
Marie Weisse et Baptiste Goguillon	17/10/2022	Colloque et conférences de clôture du Projet Life BNIP	Équipe du projet LIFE BNIP
Marie Weisse et Baptiste Goguillon	18/10/2022	Formation à la création de mares agricoles	Natagora – Convention mares
Marie Weisse	18/10/2022	Colloque 'Regards Croisés sur la Haie'	SPNW – ARNE
Marie Weisse	04/11/2022	Webinaire de Valorisation des éléments bocagers	ValBiom
Marie Weisse, Marc Laurant	10/11/2022	Systèmes d'élevage, où (w)allons-nous ?	SPW, CRA-W
Marie Weisse, Marc Laurant	15/11/2022	Parlons Transmission	Réseau wallon de Développement Rural
Marie Weisse, Antonio Ramirez, Baptiste Goguillon	28/11/2022	GT Nature	Fédération des parcs naturels de Wallonie
Marie Weisse	30/11/2022	Formation à la plantation d'arbres fruitiers	Diversifruit
Louise Delecluse	27/01/2022	Formation « Esquisses de projet »	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Louise Delecluse	24/02/2022	Webinaire « Comment aborde-t-on les Plans Paysage dans les Parcs naturels régionaux ? »	Fédération des PNR de France
Louise Delecluse	28/03/2022	Formation « assurer une interview tv / radio	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Louise Delecluse	25/04/2022	Plateforme paysage	FPNW - PNVH
Louise Delecluse	09/05/2022	GT Lignes de conduite voies lente et photovoltaïque	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Louise Delecluse	02.06.2022	Séminaire sur les services écosystémiques et leurs outils de mesure	Wallonie environnement SPW
Louise Delecluse	08/10/2022	Formation Petit Patrimoine Populaire	PNAM - Tourisme

Louise Delecluse	10/10/2022	Plateforme paysage	FPNW - GAL Pays des tiges et chavées
Louise Delecluse	22/10/2022	Formation Petit Patrimoine Populaire	PNAM - Tourisme
Louise Delecluse	27/10/2022	Webinaire « L'habitat participatif »	Fédération des PNR de France
Louise Delecluse	17/11/2022	Formation Analyse paysagère (terrain)	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Louise Delecluse	19/11/2022	Colloque « L'habitat face au changement climatique »	MUFA - PNDO
Louise Delecluse	01/12/2022	Formation Analyse paysagère (théorie)	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Louise Delecluse	21/12/2022	Arènes du territoire « inondations »	MURLA
Julie-Ambre Flauder	14-févr-22	Formation : Prendre la parole en public	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Julie-Ambre Flauder	22-03-22	Printemps du tourisme	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne
Julie-Ambre Flauder	28-03-22	Formation : Face caméra - interview radio	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Julie-Ambre Flauder	14-mars-22	Vers un tourisme bienveillant	Centre Culturel Stavelot - Trois-Ponts
Julie-Ambre Flauder	22-mars-22	Printemps du tourisme	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne
Julie-Ambre Flauder & Hélène Poncin	29-mars-22	Rencontres de l'Ardenne	Marque Ardenne
Julie-Ambre Flauder	12-mai-22	Intégrer les habitants à la stratégie touristique	Centre de compétence Forem Tourisme
Julie-Ambre Flauder	14-avr-22	Animer un groupe de travail thématique	Fabien Ledecq
Harmonie Jardon	14/02/2022	Formation : prendre la parole en public	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Harmonie Jardon	18/03/2022	Formation : les clés pour un site Internet efficace	Les Journées du Patrimoine
Harmonie Jardon	22/03/2022	Rencontre professionnelle : Printemps du tourisme	Maison du tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne
Harmonie Jardon	25/03/2022	Formation : réseaux sociaux	Les Journées du Patrimoine
Harmonie Jardon	28/03/2022	Formation : Face caméra - interview radio	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Hélène Poncin	04/05/2022	Table ronde sur les projets d'associations de propriétaires privés	CAPFD- OEWB
Hélène Poncin	28/03 et 10/05/2022	Formation à la gestion d'équipe	Fédération des PNW
Hélène Poncin	02/09/2022	30 ans de LEADER – Foire de Battice	Réseau wallon de développement rural
Hélène Poncin	19-21/10/2022	Congrès des Parcs naturels régionaux français - PNR de Brière	Fédération des PNR de France
Estelle Bodelet	13/01/2022	Formation : marchés publics	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Estelle Bodelet	24/01/2022	Formation : marchés publics	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Estelle Bodelet	14/02/2022	Formation : prendre la parole en public	Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Toute l'équipe	14/04/2022	Formation : Intelligence collective - Animer un groupe de travail thématique	Alter'up asbl
Toute l'équipe	16 mai 2022	Journée européenne des Parcs naturels	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
Toute l'équipe	13/12/2022	Journée d'hiver des Parcs naturels	Fédération des Parcs naturels de Wallonie

### 3.3. Logistique et bureaux du Parc naturel

Actuellement implantés au sein de l'Espace Franken à Paliseul, les bureaux du Parc naturel deviennent progressivement trop étroits pour accueillir les employés et mener l'ensemble des activités.

Des discussions ont donc été entamées courant 2022 pour préparer l'installation de l'équipe et l'aménagement d'une Maison du Parc naturel dans un autre espace.

L'opportunité d'investir l'ancienne école de Paliseul gare a très vite été soulignée et validée par l'ensemble des partenaires.

Différentes démarches toujours en cours fin 2022 ont donc été réalisées : réunion avec le Collège de Paliseul et le Bureau du Parc, visites techniques des lieux, plans, estimation des premiers travaux et équipements, présentation du projet au Conseil communal de Paliseul le 13/07/2022, échange avec la DG sur les démarches administratives nécessaires : bail emphytéotique, convention d'occupation, ...

Début 2023, une décision de principe pour un bail emphytéotique de 27 ans au profit du Parc naturel a été validée par le Conseil communal de Paliseul. Les quelques travaux nécessaires à l'installation de l'équipe affectée au projet de Parc national ont été entamés dans l'aile gauche du bâtiment. Un projet plus global sera ensuite étudié courant 2023 pour l'ensemble du bâtiment afin d'accueillir à terme tous les employés de l'asbl PN AM.



## 4. Dynamiques d'expérimentation et d'innovation développées en 2022

Le Parc naturel doit être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale. Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Courant 2022, le Parc naturel a s'est investi dans de nouvelles collaborations et a déposé de nombreux nouveaux projets en lien avec son Plan de gestion, répondant à des appels à projets régionaux ou européens.

### 4.1. Parc national de la Vallée de la Semois

Appel à projets « *Parc national de Wallonie* ».

Décision de sélection du dossier de la Vallée de la Semois par le Gouvernement wallon le 10/12/2022.

Plans directeur et opérationnel transmis le 02/10/2022 – Vision du territoire à 20 ans et Fiches-actions détaillées pour les 4 prochaines années (2023-2026). Dossier réalisé en partenariat par le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et la Coalition territoriale de la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois.



Un travail considérable a été nécessaire pour réaliser ce dossier de grande ampleur (dossier de plus de 1000 pages). L'équipe du Parc naturel s'est investie avec passion et professionnalisme afin de déposer un dossier de qualité. Les différentes actions menées peuvent être brièvement réparties comme suit :

- Nombreuses réunions partenariales
- Etablissement de la gouvernance et création d'une Fondation d'utilité publique
- Communication et information pour et vers les habitants
- Cartographie précise du périmètre
- Diagnostic territorial
- Collecte de données et inventaires variés
- Organisation et animation de Groupes de travail thématiques (7 GT thématique – 21 réunions - 120 participants – 150 fiches-actions proposées)
- Organisation des Assises du Parc national – évènement rassembleur au cœur du Château d'Herbeumont
- Engagements des propriétaires privés et publiques
- Vision partagée commune
- Rédaction des plans et établissement des nombreuses annexes
- Définition des plans financiers et co-financements à court et moyen termes

Le projet de Parc national de la Vallée de la Semois est mis en œuvre depuis début 2023.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale est associé au Parc naturel de Gaume tant que Comité exécutif au sein d'une nouvelle structure juridique : *la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois*.

L'enveloppe dédiée au Parc national s'élève à un peu plus de 18 millions

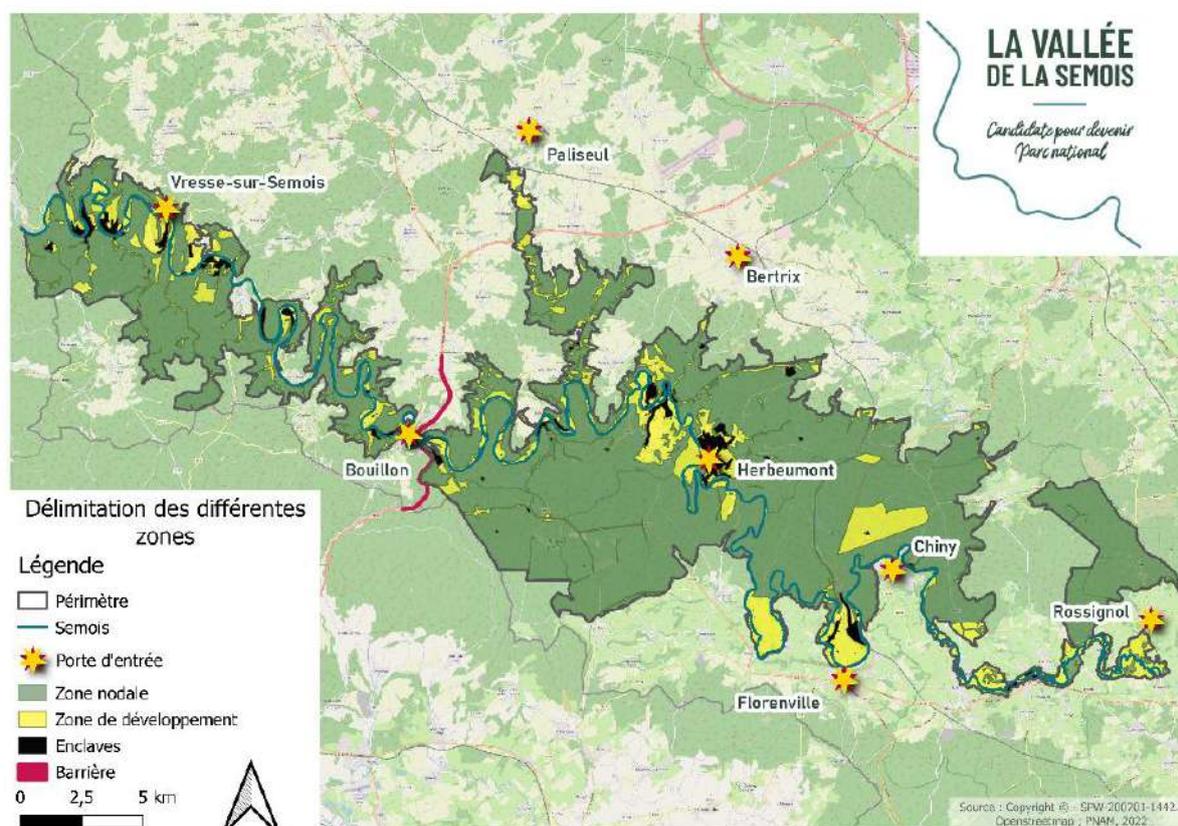


d'euros et est financée à 80% par la Région wallonne dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie (co-financé par des fonds européens) et à 20% par des partenaires de la coalition territoriale, dont les Communes et le WWF-Belgique.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale est chargé de la mise en œuvre de plusieurs Fiches-actions et du recrutement du personnel associé.

### Le territoire du Parc national

- Une superficie de 29.000 hectares
- S'étalant sur 8 communes en Ardenne méridionale et Gaume : Bertrix, Bouillon, Chinoy, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois (dont 5 des 9 communes du PN AM)
- Composé à :
  - 97% de surfaces naturelles
  - 56% de surfaces protégées
  - 79% de surfaces d'intérêt biologique ou paysager
  - 86 % de forêts
  - Sillonnée par 687 km de cours d'eau



Le Plan opérationnel comprend 75 fiches-actions répondant à ces principaux objectifs :

#### **Patrimoine naturel**

- Améliorer les connaissances scientifiques propres à la Vallée de la Semois
- Accroître les connexions entre les divers milieux naturels (forêts, cours d'eau, prairies...) du territoire afin de favoriser la diversité d'espèces qui y vivent
- Préserver, restaurer et développer les principaux milieux de vie faunistiques et floristiques
- Protéger les espèces animales emblématiques de la vallée tels que le lynx, la loutre, les chauves-souris, la vipère péliade, la moule perlière...
- Conserver et améliorer la qualité biologique de la Semois

#### **Pratiques durables en forêt**

- Adapter les pratiques de chasse sur le territoire notamment par l'instauration d'une coopération entre chasseurs et gestionnaires
- Modifier les pratiques sylvicoles pour augmenter la capacité d'adaptation de nos forêts aux enjeux actuels

### **Patrimoine paysager, culturel et bâti**

- Préserver, restaurer et valoriser les paysages et le patrimoine de la vallée en ce compris les périmètres d'intérêt et points de vue, les sites archéologiques, le petit patrimoine populaire...
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine immatériel lié à la Semois (la littérature, les contes et légendes, la culture du tabac...)

### **Mobilité vers et au sein du Parc national**

- Améliorer la mobilité et l'accessibilité du territoire et gérer les déplacements des visiteurs
- Munir le Parc national d'outils efficaces pour faciliter la multifonctionnalité de la forêt et la gestion urbanistique et paysagère

### **Tourisme durable**

- Développer un réseau de guides professionnels ambassadeurs de la Vallée de la Semois et de ses atouts
- Pourvoir le territoire de nouvelles infrastructures ou équiper l'existant pour améliorer l'expérience du visiteur
- Créer de nouveaux produits touristiques et accompagner le secteur dans une dynamique durable

### **Education et la sensibilisation**

- Doter le territoire d'outils éducatifs propres au patrimoine naturel du périmètre
- Impliquer les habitants dans la gouvernance du Parc national et les inciter à adopter des gestes respectueux de leur environnement



#### 4.2. Projet LIFE CLIMAT COFORLIFE

Le projet CoForLife a pour objectif générale de soutenir la transition des pratiques sylvicoles vers la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) dans l'optique d'améliorer la résilience des forêts face aux changements climatiques.

Il concerne 6 Parcs naturels wallons : le PN Viroin-Hermeton, le PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, le PN Vallée de l'Attert, le PN des Sources, le PN des Deux Ourthes et le PN de l'Ardenne méridionale, associés à l'ASBL Forêt Nature et à la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée.

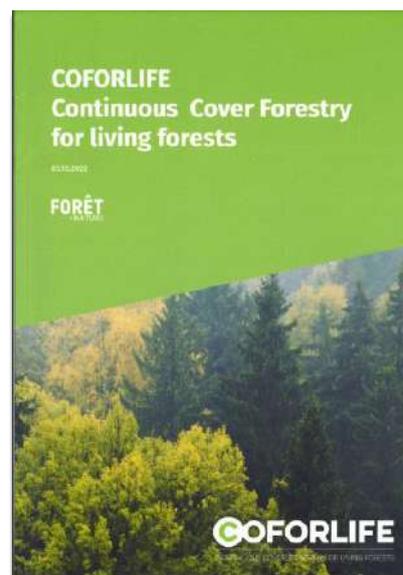
Un projet prévu pour une durée de 5 ans, de fin 2023-début 2024.

Budget global du projet : 4.993.920€

Financement à 60% par l'Union européenne, à 29% par la Région wallonne, à 10% par Spadel et à 1% par les partenaires du projet.

Budget attendu pour le PNAM : 567.221€ (dont 5.672€ (1%) de financement par le Parc).

Fin mars 2023, un retour de l'EU nous indique que le projet LIFE a obtenu la note de **44,75/80** dans le cadre de son évaluation, une note insuffisante pour accéder au financement. Après concertation, les partenaires ont décidé d'un nouveau dépôt en septembre 2023, en améliorant les points faibles du dossier.



#### 4.3. Fiches-actions Conservation de la nature

Fin 2022 plusieurs Fiches-action dédiée à la conservation de la nature ont été déposées auprès de la Direction de la Nature et des Espaces verts de la Région wallonne, dans le cadre d'une possible subvention exceptionnelle pour l'année 2023. La subvention annoncée n'a finalement pas pu être débloquée par l'administration.

- FA 01 – Cartographie du réseau écologique de l'Ardenne méridionale – 29.500€
- FA 02 – Aménagement de cimetières nature – 36.820€
- FA 03 – Création d'espaces publics au naturel – 32.410€
- FA 04 – Restauration de frayères de nos rivières – 13.270€

#### 4.4. Programmation LEADER pour 2023-2027

Le Parc naturel est candidat dans le cadre de l'appel à projet LEADER 2023-2027.

Reconnu en tant que GAL depuis 2016 dans le cadre de la Programmation LEADER 2014-2022, le PNAM souhaite ainsi pouvoir mettre en place de nouveaux projets répondant aux enjeux prioritaires du territoire.

Un **acte de candidature** a été déposé en novembre 2022 au nom du GAL « Parc naturel de l'Ardenne méridionale », sur le territoire actuel.

Il comprend notamment les délibérations des neuf Conseils communaux validant leur volonté de se porter candidat pour une nouvelle programmation LEADER.

Un travail important s'en est suivi afin de préparer la **Stratégie de Développement Locale (SDL)** du territoire et l'élaboration des projets de 2024 à 2027-28.

Le dossier complet sera transmis le 21/04/2023 auprès de la Région wallonne. Il comprend notamment :



- Un Bilan de la programmation LEADER actuelle (2014-2022)
- Un nouveau diagnostic territorial
- Une Stratégie de développement en lien avec les besoins et enjeux identifiés lors du diagnostic
- Un large Appel à pré-projets ouvert au tout public (du 12/12/22 au 22/01/23)
- Un processus participatif
- Sept Fiches-actions décrivant les projets à mener
- Un Plan de financement et les actions de suivi, gestion et monitoring

La fin de l'année 2022 a notamment été consacrée à la préparation du processus participatif, à la réalisation du diagnostic territorial et à la définition de la stratégie.

### 4.5. Projets INTERREG 6 France/Wallonie/Vlaanderen et Grande Région

L'appel à projet INTERREG VI a été lancé le 15/11/2022.

Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale est partenaire de plusieurs projets qui ont été déposés dans ce cadre :

- **INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen** - Porte-feuilles de projets « *Ardenne sustainable* »

Le PNAM est opérateur financier de plusieurs projets :

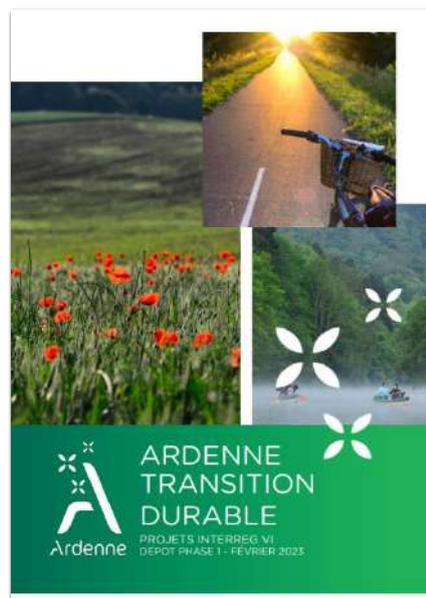
- *Tourisme pour tous*
- *Ardenne Good Life*
- *Ardenne itinérance*

- **INTERREG Grande Région**

Le PNAM est opérateur financier de deux projets :

- *Horzont Climatic*
- *Sous nos pieds - Valorisation des patrimoines géologiques et industriels de la Grande Région*

Les fiches synthétiques ont été déposées le 30/01/2023. Un avis de recevabilité a déjà été obtenu. Un retour sur l'acceptation ou non des projets pour la deuxième phase est attendu en mai-juin 2023.



## 5. Principales collaborations établies et poursuivies en 2022

De nombreux partenaires sont associés à des degrés divers aux projets du Parc naturel. Au-delà de la Commission de gestion qui regroupe 66 membres représentant les principales forces vives du territoire, d'autres acteurs privés et publics, ainsi que différentes structures supra-locales sont partenaires du Parc.

Courant 2022, les nombreuses collaborations créées précédemment ont été maintenues, d'autres ont été ajoutées.

### Partenaires locaux

- Les 9 Communes : Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin
- Les Offices du tourisme, Centres touristiques et Syndicats d'initiative du territoire
- Les Centres culturels de Bertrix, Bièvre, le Comité culturel Paul Verlaine, la Cellule culturelle de la MCFA en Haute-Lesse, le Centre culturel et touristique de Vresse-sur-Semois
- Les CPAS, ALE, PCS et bibliothèques des communes
- Les CLDR des communes
- Les éco-conseillers et Comités de pilotage énergie des Communes
- Les services et entreprises d'insertion socio-professionnelle : La Source, L'association de Chapitre XII Défits, la Fourmilière, la Renardière
- Le Centre YWCA Les Fauvettes
- La Ferme des fées
- La SPRL Paysages et Saveurs
- Les guides touristiques impliqués dans la Maison des guides
- Les Repair Café et donneries du territoire

### Partenaires trans-communaux

- Les Maisons du Tourisme : Pays de Bouillon-en-Ardenne et Forêt de Saint-Hubert
- Les Massifs forestiers de la Semois et de la Houille et de la Grande Forêt de Saint-Hubert
- Les télévisions locales : TV Lux et Matélé
- Le Comice agricole de la Semois ardennaise
- La Coopérative fermière d'Ardenne méridionale - COFARME
- Les ADL : Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul et Bièvre-Vresse-sur-Semois
- La Province de Luxembourg (Cellule développement durable, Idélux, ...)
- La Province de Namur (Service de santé mentale Bièvre-Beauraing, BEP, ...)
- L'asbl Natagora et ses locales : Semois ardennaise, Lesse et Houille, Famenne
- Les Contrats de Rivière : Semois-Chiers, Haute-Meuse et Lesse
- Les Maisons de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne et Famenne-Ardenne
- Les Directions et Cantonnements DNF du territoire
- Les cercles et groupements naturalistes du territoire

### Partenaires régionaux

- La Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les autres Parcs naturels wallons
  - ✓ Collaboration avec le Parc naturel de Gaume dans le cadre du Parc national de la Vallée de la Semois
  - ✓ Collaboration avec les PN Haute Sûre Forêt d'Anlier, Deux Ourthes, Gaume, Attert et Sources sur projets INTERREG VI FWV et GR
- Les Groupes d'Action Locale wallons
  - ✓ Collaborations avec le GAL Nov'Ardenne, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le GAL Parc naturel de Gaume dans le cadre des projets de coopération LEADER
- La Fondation Rurale de Wallonie, équipe Semois-Ardenne
- Le Réseau wallon de développement rural
- L'Office économique wallon du bois
- La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée
- Ressources naturelles Développement
- Diversifruits ASBL
- Greenmanagement ASBL
- Trein Tram Bus
- L'Union Ardennaise des Pépiniéristes
- Natagriwal
- Le CRA-W
- Le Centre de Michamps
- La CODEF
- Le FOREM
- L'Institut du Patrimoine Wallon
- La Société royale forestière de Belgique
- Les sentiers de Grande Randonnée
- Forêt Nature (Projet Life COFORLIFE)

### Collaborations internationales

- Réseau européen des Parcs naturels – Europarc Fédération
- Réseau européen des GAL – European Network for Rural Development
- Parcs naturels transfrontaliers et de la Grande Région
  - ✓ Parcs naturels étrangers : PNR de France : Ardennes françaises, Vosges du Nord, Lorraine / PN du Luxembourg : Haute-Sûre, Our et Müllerthal (Interreg VI - FWV et GR)

### Parc national de la Vallée de la Semois

Dans le cadre « Parc national de la Vallée de la Semois », le Parc naturel collabore avec de nouveaux acteurs, membres de la Coalition territoriale :

- Le CPAS de Mons
- Les Communes de Tintigny, Florenville, Chiny
- La Maison du Tourisme de Gaume
- L'Athénée Royale d'Izel
- L'Association pour la sauvegarde des monuments et sites archéologiques de la Semois
- Ardenne et Gaume ASBL
- Les Cercles des naturalistes de Belgique
- Association pour la découverte de la Nature ASBL
- La Confédération belge du bois
- Les Conseils cynégétiques : de la Semois, de Gaume et de l'Our
- Défense et promotion de la Semois ASBL
- Les centres culturels de Rossignol-Tintigny et du Beau canton
- SMAHF ASBL
- L'ASBL D'une cime à l'autre
- La Compagnie Les oiseaux pas sages
- La Confédération belge du bois
- La Fédération de l'HORECA du Luxembourg belge
- Les ADL de Tintigny et Florenville
- La société de pêche Les amis de la Semois
- La Société Royale forestière de Belgique

Également, un protocole d'accord a été signé le 12/07/2022 entre le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume et le **WWF-Belgique** pour la mise en œuvre de plans d'actions favorables au lynx et à la loutre de 2023 à 2027. Le WWF devient donc un partenaire privilégié du Parc naturel dans ce cadre.

Dans le cadre de Parc national de la Vallée de la Semois, une **Fondation d'utilité publique distributive** a été créée à l'initiative de trois membres fondateurs : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume, et un propriétaire privé, M. Solvay.

La Coalition territoriale rassemble cinquante acteurs (membres publics, DNF, Secteurs de la nature, du tourisme et du patrimoine, du développement économique).

## AXE 1. Protection, gestion et valorisation du Patrimoine naturel



### 1. Patrimoine naturel



#### 1.1. Sensibiliser le public à l'importance de la biodiversité, stimuler et coordonner les initiatives

##### Permanences « Conseil biodiversité chez vous ! »

Sensibilisation du grand public à la préservation et au développement de la biodiversité par la mise en place de permanences-conseils gratuites sur les aménagements favorables à la biodiversité :

- Aménagement d'une zone humide en fond de jardin ;
- Semis de prairies fleuries ;
- Pose de nichoirs ;
- Informations sur la plantation et l'entretien de vergers et arbres fruitiers ;
- Aide à la diffusion de l'initiative « Yes We Plant ! » et explications des aspects techniques et/ou administratifs liés à ce subside.

Une quinzaine d'appuis personnalisés, avec investissements variables en fonction des projets, a été réalisée en direction des privés, citoyens ou agriculteurs.

##### Actions de communication en vue de la sensibilisation

- **Sensibilisation à la préservation de la biodiversité du jardin et à la création d'aménagements**

Rédaction et publication d'articles présentant les différents aménagements naturels au jardin à destination du grand public. Information sur les bienfaits et l'aide que la biodiversité peut apporter aux jardiniers et aux particuliers en partant du constat que de nombreux jardins de particuliers sont désertés et dénués de toute biodiversité.

Publication de 4 articles conseils sur les aménagements à réaliser par tout un chacun.

Une nouvelle section « les p'tits explorateurs des Parc » a fait son apparition dans le JAM n°8. Cette section a pour objectif de transmettre des informations à nos jeunes lecteurs de façon ludique.

- ✓ Diffusion en toutes-boîtes via le Journal du Parc à 21.000 exemplaires sur les 9 communes.



• **Sensibilisation hivernale**

Rédaction et publication d'articles présentant les différences entre hibernation et hibernation de la faune locale. Information sur la création d'abri à hérisson réalisables par tous et à moindre coût.

- ✓ Diffusion en toutes-boîtes via le Journal du Parc à 21.000 exemplaires sur les 9 communes.



• **Informations sur les arbres de haies**

Dans le cadre des distributions gratuites d'arbres de la Semaine de l'Arbre 2022, **rédaction de fiches didactiques** permettant au grand public d'avoir les principales informations relatives aux essences reçues : concernant la plantation, l'identification, la possible consommation ou transformation des fruits.



Espèces entomophiles

## Poirier sauvage (*Pyrus pyraster*)



- Plantation en haie possible, veiller à contenir la concurrence des plants voisins
- Sols calcaires
- Soleil
- Peut atteindre 2 à 10m de hauteur
- Arbre
- Taille prudente, pas de recépage

Pêches comestibles à maturité maximale, en septembre

### COMESTIBILITÉ



## Groseillier noir ou Cassis (*Ribes nigrum*)



- Plantation isolée préférable
- Sols frais à humides
- Soleil ou mi-ombre
- Hauteur 1m50 max.
- Port buissonnant
- Taille légère et occasionnelle

### COMESTIBILITÉ



## Framboisier d'été (*Rubus idaeus*)



- Plantation en haie ou isolé
- Tous types de sols, supporte les sols acides
- Soleil à mi-ombre
- Hauteur 2m max.
- Port buissonnant, avec de nombreux rejets
- Taille facile

### COMESTIBILITÉ



## Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)



- Plantation en haie libre (pas de taille)
- Tous types de sols, supporte les sols acides et les sols humides
- Soleil à mi-ombre
- Peut atteindre 15 à 20 m de hauteur
- Arbre
- Taille mal supportée, sauf pour les rameaux morts

Sauf dans certaines préparations

### COMESTIBILITÉ



## Sensibilisation et animation pédagogique

### • Création et réalisation d'animations pédagogiques

La réalisation d'animations pédagogiques sensibilisant à la préservation de la biodiversité a pu être mis en œuvre en 2022.

Neuf animations ont été organisées à destination du public scolaire et du grand public.

- ✓ 8 animations semaine de l'arbre « la forêt : sa biodiversité et son rôle » « la forêt : le bois sous toutes ses formes », plus de 130 élèves de la commune de Paliseul ont pu profiter de cette animation,
- ✓ 1 animation « Plantations fruitières », dans le cadre de l'aménagement du jardin de Wellin,
- ✓ 2 animations « Amélioration du cadre de vie des jardiniers via la création d'un espace d'échange » à Wellin.



Voir le tableau des activités en pages 49-50.

## Création d'outils d'animations

Les outils d'animation sont des éléments essentiels lorsque l'on veut sensibiliser un large public à la préservation de la biodiversité de notre territoire. C'est dans ce cadre que 7 illustrations représentant les habitats et les espèces représentatives de notre territoire ont été créées.

Ces illustrations ont été imprimées sur des bâches de 1.5m sur 1.8m et des structures métalliques ont été achetées afin de pouvoir les exposer lors de diverses animations.

Un jeu de carte par bâche a été développé afin de permettre aux joueurs d'en apprendre davantage sur les espèces présentes dans chaque habitat.



**1.2. Mieux connaître et protéger davantage la nature extraordinaire**

**Projet « Nichoirs pour cincles plongeurs »**

En partant du constat que les populations de cincle plongeur sur le bassin versant de la Lesse ont tendance à souffrir d'une prédation accrue et du manque de support de nidification lié à la réfection des ponts et à l'uniformisation des berges, le Contrat de Rivière Lesse et des agents DNF nous ont fait part de l'importance de mettre en place des actions de préservation pour cette espèce.

Inventaire de 73 ponts (dont 60 sont favorables à la pose des nichoirs) répartis sur les 9 communes. Création de 60 nichoirs en partenariat avec la structure d'insertion sociale DEFITS à Wellin.

25 nichoirs ont pu être installés en 2022 et les nichoirs restants seront installés en 2023.



### Préservation des populations de Vipères péliades

Sur notre territoire nous retrouvons 3 des principaux sites de présence de la Vipère péliade en Wallonie. La préservation de cette espèce passe prioritairement par la préservation et la restauration de son habitat : les landes à callunes qui tendent à s'amoinrir de plus en plus.

En 2022, plusieurs échanges ont été réalisés avec la commune de Bièvre et le DNF afin de maintenir et de restaurer des espaces de lande à callunes. Des échanges ont également été réalisés avec les experts du réseau Raïne de Natagora permettant de rédiger une fiche d'action visant à préserver et restaurer ces habitats. Cette fiche a été reprise dans le Plan opérationnel du Parc national de la Vallée de la Semois.



### Labellisation « Rivière sauvage » pour la Houille

Le Label « site rivière sauvage » a comme principal objectif d'être un outil au service des gestionnaires des milieux aquatiques d'eau courante pour améliorer la protection et la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement écologique.

Il intègre les notions suivantes :

- Qualité de l'état de préservation de l'écosystème ;
- Reconnaissance et récompense des acteurs sur les territoires pour la gestion exemplaire de la rivière ;
- Protection renforcée, au-delà des objectifs réglementaires issus de la DCE ;
- Volonté collective, partagée dans l'action de préservation ;
- Valeur économique forte de la rivière (services écosystémiques, attrait du territoire) ;
- Valorisation du territoire au sein d'un réseau.

Il doit donc servir à développer à la fois une marque de reconnaissance auprès du public (qualité environnementale), une distinction pour les gestionnaires (Pêcheurs, Parc naturel, etc.) et une valorisation collective d'un territoire d'exception !

Une étude de candidature au label « Site Rivières Sauvages » de la Houille et de son affluent la Hulle a déjà été initiée depuis 2019. Dans un premier temps un diagnostic complet du territoire a été fait à l'aide de la grille d'évaluation du label.

Suite à ce premier travail, l'ensemble des acteurs impliqués dans la préservation et la gestion de ces rivières se sont réunis afin d'étudier la possibilité de candidater au label en identifiant les différents porteurs du label.

Le Parc naturel régional des Ardennes françaises, le Contrat de Rivière Haute Meuse et le Parc naturel de l'Ardenne Méridionale ont été identifiés comme co-porteurs de la candidature au label.

Un programme d'actions de conservation et de restauration du tronçon candidat visant une dynamique de coopération transfrontalière a été développé lors des 5 réunions de travail entre les trois co-porteurs. Plusieurs inventaires et relevés de terrain ont également été réalisés par le chargé de mission du Parc naturel.



### Projets de restauration écologique

- **Accompagnement des Communes dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité**

En mars 2022 l'appel à projets « BiodiverCité » a été lancé à l'initiative de la Région wallonne. Le Parc naturel a accompagné les Communes de Bertrix, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Bièvre dans le montage de leur dossier : rédaction des fiches projets et/ou participation à la réflexion sur les projets à mettre en œuvre. Cet

accompagnement, concrétisé par la participation à 14 réunions de travail, a débouché sur la rédaction de nombreuses fiches dont 4 en particuliers ont fait l'objet d'un appui accru du Parc naturel :

- 1 fiche « Mare forestière pédagogique » pour la commune de Daverdisse,
- 1 fiche sur l'aménagement des espaces extérieurs de l'école de Rossart (Bertrix)
- 1 fiche sur la création d'un éco pâturage dans le verger participatif sur Straimont (Herbeumont)
- 1 fiche sur la finalisation de l'aménagement du Parc Francken sur la commune de Paliseul.

Chacune de ces fiches a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projets. Le Parc naturel accompagne à présent les Communes dans leur mise en œuvre.

- **Accompagnement des communes dans la mise en place de la semaine de l'arbre**

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2022 le Parc naturel a souhaité accompagner ses communes en leur proposant de réaliser la comparaison de prix groupée.

Des fiches explicatives concernant chaque essence distribuée ont été réalisées et mise à disposition des communes intéressées.

C'est également dans le cadre de la semaine de l'arbre que 3 journées d'animation ont pu être réalisées permettant ainsi de sensibiliser plus de 130 élèves de primaires au rôle que la biodiversité joue dans le milieu forestier.



- **Accompagnement de la Commune de Bouillon dans l'entretien du point de vue du Tombeau du Géant**

L'entretien des points de vue remarquables est primordial afin de proposer une meilleure expérience touristique. C'est ainsi que de nombreuses surfaces forestières sont dégagées et entretenues. La Commune de Bouillon nous a sollicité en 2020 dans le but de trouver une solution d'entretien et de maintien de l'ouverture du point de vue du Tombeau du Géant. (Site potentiellement compliqué à gérer car envahit par de la fougère aigle). Afin de proposer la meilleure solution possible, plusieurs inventaires de terrain ont été réalisés :

- ✓ Pré-diagnostic écologique
- ✓ Diagnostic de l'état de la clôture du site
- ✓ Inventaire floristique en soutien de Natagora

Après analyse de l'ensemble de ces éléments et des différentes solutions envisageables, la Commune a décidé d'intégrer ses 3 ha d'ouverture dans le projet « Life Connexion » porté par Natagora.

En 2022, le Life Connexion a indiqué que la restauration de ce site ne pourrait finalement pas être pris en charge par le projet, étant donné la hauteur des coûts de gestion estimés. Suite à quoi deux réunions de travail ont été réalisées entre le Parc, le Life et le DNF afin de trouver une solution à proposer à la commune. Le PN a réalisé un dossier de demande de classement du site en SGIB. La restauration du site va ensuite faire l'objet d'un dossier de subvention PWDR porté par le Parc courant 2023 (arrachage mécanique des rhizomes de fougères – mise en place d'éco-pâturage).



### Protéger davantage la nature extraordinaire

- **Dépôt du dossier Parc national de la Vallée de la Semois**

- Rencontre avec les partenaires et acteurs du territoire
- Animation et participation aux différents groupe de travail thématiques

- Pré-traitement des fiches actions
- Co-conception et co-rédaction des fiches actions avec les acteurs du territoire
- Fusion, harmonisation et finalisation des 75 fiches d'actions,
- Conception cartographique et délimitation du projet en échanges avec les communes et le DNF
- Données biodiversité et inventaires

- **Préservation et restauration des fonds de vallée**

Du fait de leur histoire et de l'utilisation que nous en avons fait, de nombreux fonds de vallée de notre territoire regorge d'habitats et d'espèces remarquables. En effet, pendant de nombreuses décennies, ils ont principalement servi de pâturage extensif pour le bétail. Du fait de la raréfaction des petites fermes et de la modernisation des pratiques agricoles, ces espaces ont été délaissés et ont été reboisés soit naturellement, soit par la plantation d'épicéa. L'enrésinement de ces espaces a conduit à une homogénéisation des habitats et à une diminution drastique de la biodiversité remarquable s'y trouvant.

C'est dans l'optique de la préservation de ces habitats mais également dans l'optique de la préservation des zones humides et des services écosystémiques qu'elles rendent que le Parc et ses partenaires cherchent à préserver ces espaces.

En 2022, deux projets ont démarré avec l'aide du DNF et du Contrat de Rivière Lesse

- l'un étant l'appui et le conseil à un propriétaire privé sur les pratiques de gestion à mettre en œuvre sur ces parcelles

- l'autre est la restauration d'un fond de vallée nommé *le bois du Ropté* sur la commune de Paliseul. Ce dernier est complètement enrésiné, sur les 10 ha du site se trouvent des zones tourbeuses et para tourbeuses et un ruisseau rectifié.

Pour 2023, l'objectif est de contacter les différents propriétaires privés et publics afin d'essayer de les motiver à réaliser une restauration complète ou partielle du site.

### 1.3. Etendre la nature ordinaire en impliquant chacun

#### Participation au Comité de pilotage et de suivi de la Charte « Province de Luxembourg, espace étoilé »

La Province de Luxembourg s'est engagée aux côtés de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturne à travers la Charte « *Province de Luxembourg, espace étoilé* » à respecter différentes mesures afin de préserver le ciel étoilé et de limiter la pollution lumineuse.

Participation du Parc naturel aux trois comités de pilotage qui ont eu lieu à Grapfontaine les :

- 25/01/2022 : Organisation de la démarche de labélisation,
- 22/02/2022 : Discussion sur le formulaire de labélisation et la mise en œuvre,
- 29/03/2022 : Retour sur les premiers échanges avec les communes.

#### Création de projet naturels

- **Création du Jardin de la Cité du 150ème à Wellin**

Le Jardin collectif de Wellin est un projet né des citoyens avec l'appui du Parc naturel, ayant pour objectif de valoriser une parcelle de terrain vague inoccupée faisant office de dépôt de déchets en tous genres. Le collectif de citoyens habitant la Cité du 150ème a entrepris de nettoyer cette parcelle ; ils ont fait part de leur volonté d'en faire des parcelles de jardinage.

En 2021 les missions suivantes ont été effectuées :

- ✓ Participation du PN AM au groupe de travail du projet avec le CPAS de Wellin, Ardenne et Lesse (le propriétaire du terrain), la Commune de Wellin, DEFITS (structure d'insertion socio-professionnelle) ;
- ✓ Etude de faisabilité, design du jardin (photo), plan d'actions et de financement ;
- ✓ Délimitation des parcelles et mise en œuvre du design du jardin ;
- ✓ Conception d'un plan et chiffrage du cabanon de jardin avec l'aide de DEFITS ;
- ✓ Engagement par le Parc naturel d'un animateur pour la réalisation d'ateliers au jardin durant la saison 2021.



En 2022, trois animations ont été réalisées dans le but de sensibiliser les jardiniers à l'importance d'aménager leur jardin en faveur de la biodiversité :

- ✓ Une animation sur la création et la plantation de plusieurs espaces fruitiers ;
- ✓ Deux animations sur l'amélioration du cadre de vie des jardiniers via la création d'un espace d'échange.



Voir aussi à ce sujet l'Axe 5 – Action sociale

- **Création de fiches informatives dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2022**

Les fiches informatives réalisées pour accompagner les arbres distribués au sein des communes dans le cadre de la Semaine de l'Arbre 2022 ont été distribuées à Paliseul, Bièvre, Daverdisse et Herbeumont.

- **Création de SGIB**

Plusieurs inventaires faunistiques et floristiques ont été réalisées afin de soutenir la mise sous statut de certaines parcelles du territoire en Site de Grand Intérêt Biologique et deux dossiers ont été déposés :

- l'un dans une mosaïque de prairies et vergers d'âge variés ;
- l'autre au niveau de prairies pâturées incluant de belles zones humides et un réseau de haies anciennes.

- **Plantation de haies**

Soutien technique du Parc naturel dans le projet de plantation de **10 km de haies à Gembes et Haut-Fays** dans le but de restaurer et compléter le réseau bocager existant sur la commune de Daverdisse. Un total de 26 000 plants fournis par une pépinière locale a été planté par des prestataires locaux sur des parcelles agricoles communales et privées.



- **Création d'un verger et d'un collectif citoyen dans la Commune d'Herbeumont.**

À la croisée des chemins entre Straimont, Martilly et Menugoutte, une parcelle en friche anciennement peuplée d'épicéas a été gyrobroyée dans le but d'accueillir une prairie fleurie pâturée par des moutons et des arbres fruitiers pour créer le « Verger d'Antan » du collectif citoyen créé au sein de la commune.

Afin de permettre la création de ce collectif, 5 réunions ont été organisées entre septembre et décembre 2022 avec les citoyens intéressés, afin de leur présenter le projet et de les impliquer dans les choix de variétés, d'aménagements en faveur de la biodiversité et afin de les responsabiliser quant à leur rôle à jouer une fois le verger planté. A l'occasion de la distribution d'arbre de la Semaine de l'Arbre 2022, le Parc naturel a également accompagné les citoyens dans l'animation d'un atelier présentant le projet de verger collectif de leur commune.



Afin d'accompagner les citoyens, plusieurs documents techniques vulgarisés ont été réalisés par le PN :

- un document détaillant la gestion du verger
- deux calendriers reprenant les différentes actions à réaliser annuellement pour la haie et les arbres fruitiers.
- un document détaillant les caractéristiques des différentes variétés fruitières et les aménagements
- une bâche pour la présentation du projet lors de la distribution d'arbres.

**Projet « Sapin de Noël en gestion différenciée » (LEADER) - Voir Axe 3 pp 31-33 pour le détail du projet**

Un volet du projet LEADER *Sapin de Noël en gestion différenciée* est consacré à la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité au sein même des parcelles de sapins de Noël, dans un objectif de lutte intégrée.

- **Implantation de couverts végétaux au sein des parcelles d'essais**

Ils apportent abri et nourriture à une grande diversité d'animaux : insectes, vers de terres et autres organismes du sol, oiseaux, petit gibier... Tout en ayant divers intérêts agronomiques comme la structuration des sols, le piégeage des nitrates ou la lutte contre l'érosion.

- **Semis de bandes fleuries**

Des semis des bandes fleuries sont réalisés dans les chemins d'exploitation des parcelles d'essais en couverts végétaux. Ces bandes augmentent la complexité de l'écosystème en fournissant abris et nourriture (pollen, nectar) à nombre d'insectes permettant d'accroître et de maintenir durablement leurs populations au sein de la parcelle. D'un point de vue agronomique, elles favorisent les auxiliaires (espèces prédatrices des ravageurs de la culture) qui peuvent ainsi réguler les ravageurs de manière naturelle et rapide.

- **Pose de nichoirs**

Par parcelle d'essai, 3 nichoirs à oiseaux ont été placés, soit 50 nichoirs actuellement installés (ouvertures 28 mm, 32 mm et ovale), ainsi qu'un gîte à chauves-souris lorsque la parcelle s'y prête et un abri à insectes. Ils ont pour but de compenser la diminution des sites de nidification liée à l'intensification des activités humaines et d'avoir les prédateurs directement sur la parcelle pour gérer les éventuels ravageurs

- **Placement de perchoirs à rapaces**

Ces perchoirs en forme de « t » permettent aux rapaces, diurnes et nocturnes, de trouver des postes de chasse à l'affût, de se sentir en sécurité grâce à la hauteur, de se reposer en plaine et donc de chasser sur une zone plus étendue. Ce type d'aménagement favorise le maintien des prédateurs sur le territoire et lutte efficacement contre les campagnols. Nous avons placé 50 perchoirs sur nos 16 parcelles d'essais.

- **Plantation de haies**

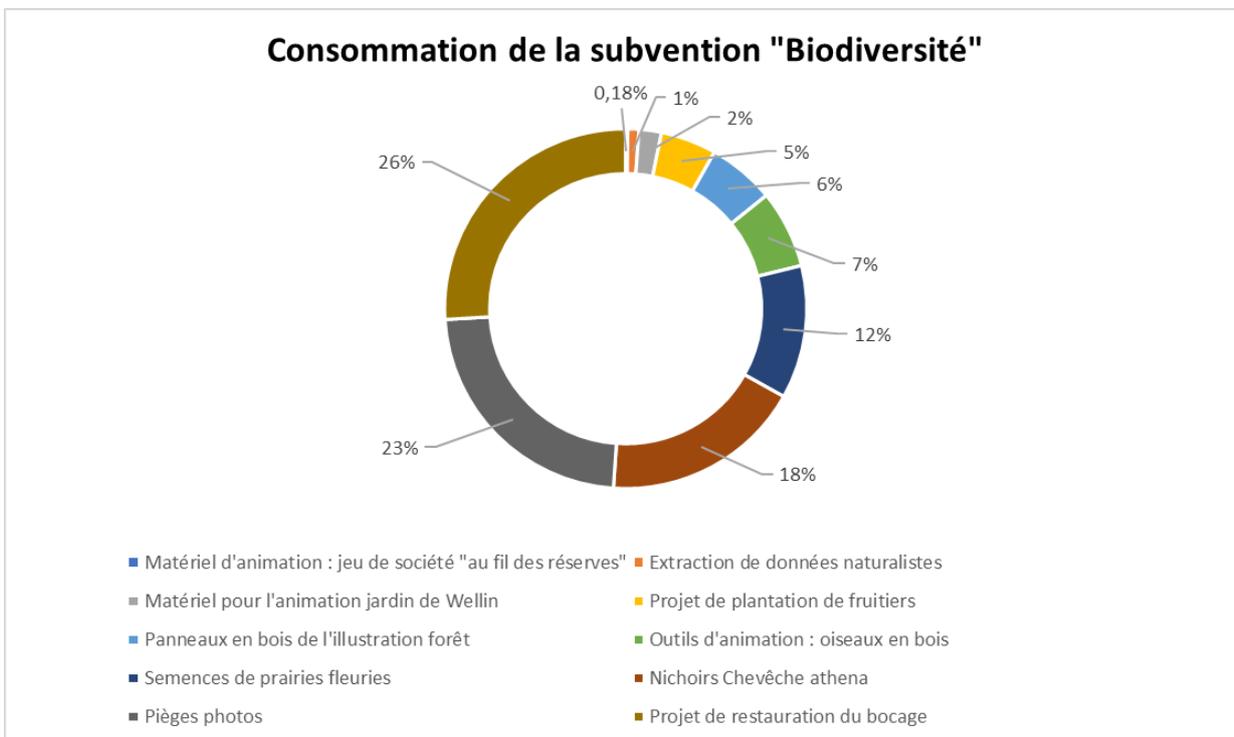
Quand les conditions le permettent, nous plantons des haies d'essences mélangées en bordure des parcelles de sapins de Noël. Nous avons jusqu'à maintenant planté 1.4 km de haies dans le cadre de ce projet.



**1.4. Activités mises en œuvre dans le cadre précis de la subvention « Biodiversité » (060.053 – 19.013,57€)**

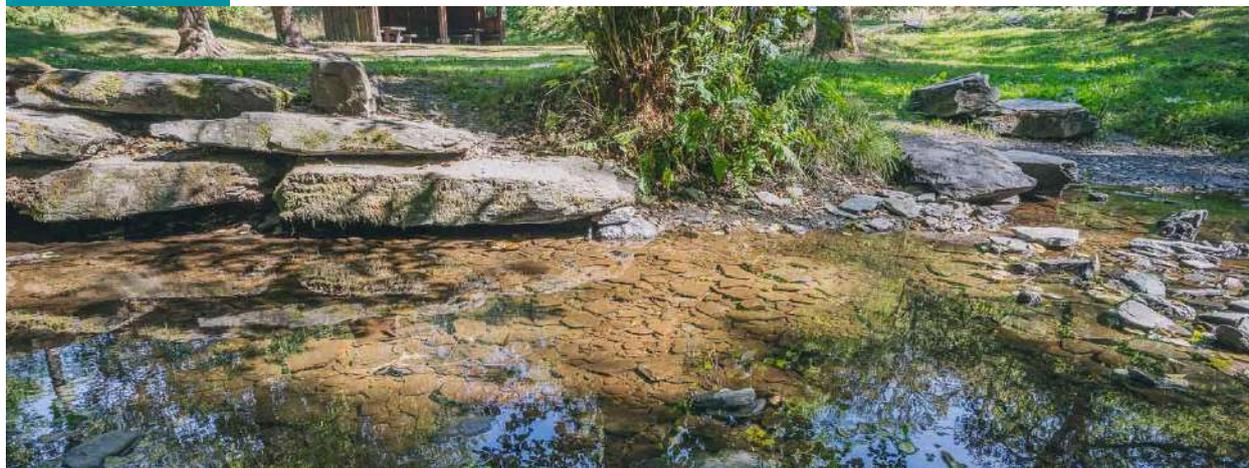
L'utilisation du subside Biodiversité en 2022 a permis les postes de dépenses suivants :

- Extraction de données naturalistes
- Matériel pour l'animation jardin de Wellin
- Projet de plantation de fruitiers
- Panneaux en bois de l'illustration forêt
- Outils d'animation : oiseaux en bois
- Semences de prairies fleuries
- Nichoirs Chevêche athena
- Pièges photos
- Projet de restauration du bocage
- Matériel d'animation : jeu de société "au fil des réserves"





## 2. Environnement



### 2.1. Maintenir et améliorer la qualité des eaux et du sol

#### Participation aux ateliers de réflexion du projet Optain

L'Université de Gand a lancé le projet Optain, d'une durée de 5 ans et financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne. Ce projet vise à identifier des techniques efficaces pour la réutilisation de l'eau et des nutriments dans les petits bassins versants agricoles et sélectionner des mesures naturelles de rétention d'eau en optimisant leur allocation spatiale et leur combinaison, sur la base d'indicateurs de durabilité environnementale et économique.

En 2022 le Parc a participé au second atelier qui portait sur la définition des mesures naturelles de rétention d'eau les plus efficaces.

#### Projet « Sapin de Noël en gestion différenciée »

Le projet vise à développer la production du sapin de Noël selon les principes de la gestion différenciée. Une grande partie des actions menées a pour but de limiter l'utilisation des herbicides et des insecticides dans ces cultures, avec un impact potentiel important étant donné les grandes surfaces plantées sur le territoire.

## AXE 2. Paysages et Aménagement du territoire



### 1. Paysages



#### 1.1. Les paysages dans leur diversité : se donner un cap

L'objectif de cette action est la concrétisation du programme « Paysage » du Parc naturel au travers de la Charte paysagère qui doit être adoptée dans les premières années de la création du Parc naturel par le Pouvoir organisateur (les 9 Communes du territoire).

##### La Charte paysagère

La Charte paysagère est composée d'un diagnostic complet, de recommandations et d'actions concrètes. De cette charte et de ses orientations non-contraignantes découleront les actions à mener en matière de gestion des paysages dans les années futures. Elle constituera à la fois un outil de connaissance et de sensibilisation aux paysages mais également un outil d'accompagnement pour les acteurs du territoire pour une aide à la décision lors de projets d'aménagement du territoire.

- **Poursuite et finalisation des sections suivantes :**

- ✓ Introduction et cadre légal
- ✓ Analyse descriptive
- ✓ Analyse évolutive

Validation du contenu lors de la 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage de la Charte en juin 2022 à Paliseul.

- **Début de la rédaction de l'Analyse évaluative :**

- ✓ Réalisation d'ateliers participatifs pour la définition des atouts, faiblesses et enjeux du territoire sous forme de « Matinées du paysage »
- ✓ Collaboration avec le bureau d'étude XMU pour la création de visuels afin d'illustrer et traduire l'analyse évaluative de la Charte paysagère

- **Participation citoyenne :**

- ✓ Organisation des « Matinées du paysage » consistant en une balade paysagère couplée à un travail sur cartes en petits groupes façon 'worldcafe' avec un appui de la Fondation rurale de Wallonie :

- Matinée 1 Wellin-Daverdisse à Sohier
- Matinée 2 Paliseul-Bièvre nord à Nollevaux
- Matinée 3 Bouillon-Vresse-sur-Semois-Bièvre sud à Bouillon

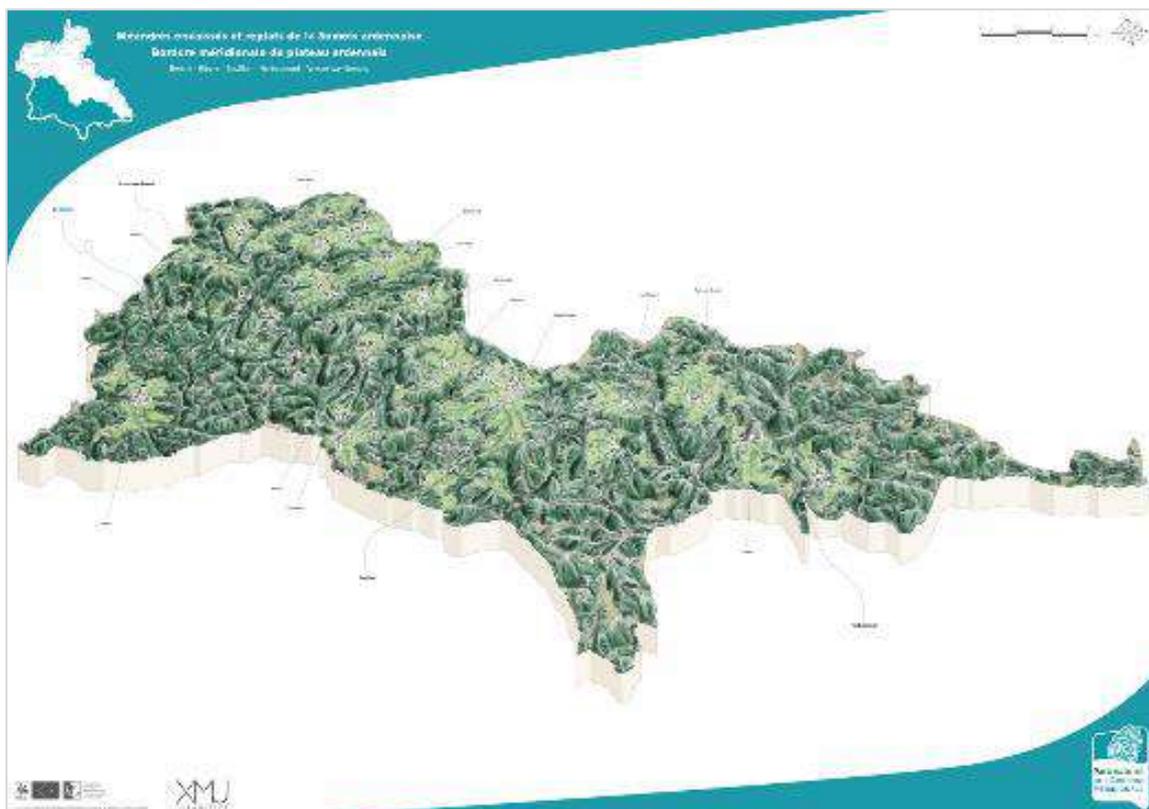


- **Animation du Comité de pilotage :**

- ✓ Une réunion du Comité de pilotage (CoPil 3) a eu lieu le 23 juin 2022. Ce Comité est composé de 27 membres actifs dans le domaine de l'aménagement du territoire qui sont en charge du suivi de la bonne réalisation de la Charte.

- **Participation à diverses rencontres en lien avec la matière :**

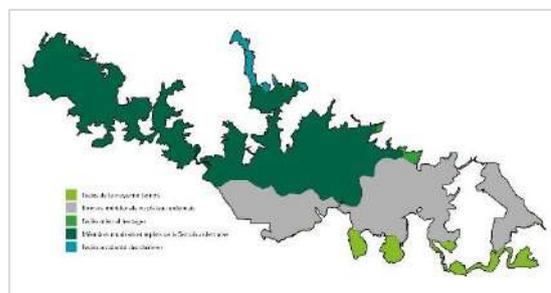
- ✓ Webinaire « Comment aborde-t-on les Plans Paysage dans les Parcs naturels régionaux ? » organisé par la Fédération des PNR de France le 24/02/2022.
- ✓ Plateforme paysage à Nîmes le 25/04/2022.
- ✓ GT Lignes de conduite voies lentes et photovoltaïque en milieu rural organisé par la FPNW en visio-conférence le 09/05/2022.
- ✓ Plateforme paysage au Centre d'animation des paysages à Gesves le 10/10/2022.
- ✓ Formation à l'analyse paysagère sous forme de deux jours (terrain/théorie) organisé par la FPNW le 17/11/2022 et le 01/12/2022.



Divers projets de développement en faveur de l'aménagement du territoire et de la valorisation des paysages ont été mis en place. Il est important, afin de pouvoir réaliser des projets d'aménagements et de valoriser le territoire, de répondre à des appels à projets pour bénéficier de financements.

- Le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, en partenariat avec le PN de Gaume, a déposé le projet de « **Parc national de la Vallée de la Semois** ». Le projet a été accepté fin 2022. Le projet de Parc national de la Vallée de la Semois comprend 5 communes du Parc naturel de l'Ardenne méridionale : Vresse-sur-Semois, Bouillon, Paliseul, Bertrix et Herbeumont.

- ✓ Participation à une formation pour les animateurs des groupes de travail le 14/04/2022
- ✓ Animation et participation de deux GT Paysages le 26/04/2022 et 19/05/2022
- ✓ Appui pour le dossier de candidature (territoires paysagers, critères, ...)



- ✓ Participation à la rédaction des fiches actions suivantes en lien avec les paysages et le patrimoine :
  - FA34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue
  - FA35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois
  - FA36 : Valorisation des paysages de la vallée de la Semois au Centre d'interprétation du Paysage, Paysalia à Florenville
  - FA 37 : Recensement et valorisation du petit patrimoine populaire wallon
  - FA 50 : Développer des outils de gestion urbanistiques et paysagers

- Participation au dépôt de projet **Interreg VI Grande Région « Horizon Climatic »** afin de développer un outil de compréhension des transformations des paysages.

Les partenaires du projet sont le Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le Parc naturel de Gaume, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, le Parc naturel des Deux Ourthes, le PNR Lorraine (chef de file), le PNR des Vosges du Nord, Paysages de l'après pétrole (F), la Réserve Biosphère Palatine (D) et Natur&Umwelt (L). Le projet est encore en attente d'acceptation.

Actions prévues :

- ✓ Création d'un observatoire des paysages en regard du changement climatique.
- ✓ Mise en place d'un outil de modélisation 3D afin d'imaginer les paysages de demain.
- ✓ Aménagement de points de vue ordinaires et remarquables dans les différents territoires des partenaires.
- ✓ Création d'outils pédagogiques à destination des citoyens, écoles, ...

### 1.2. Les paysages extraordinaires : des pépites à protéger et mettre en valeur

Une étude sur les points de vue remarquables du territoire est en cours. L'objectif de cette action est de compléter et d'affiner l'inventaire ADESA sur les communes du PNAM. Il s'agit aussi d'harmoniser progressivement l'aménagement des points de vue remarquables et de tendre vers un aménagement cohérent du territoire.

#### Inventaires et collectes des données

- **Finalisation des inventaires terrain et reportages photographiques** de tous les points de vue et aires paysagères remarquables sur le territoire.

Carte interactive WebGIS du territoire

- **Actualisation et mises à jour de la carte interactive WebGIS** au fur et à mesure de l'année en fonction des besoins et nouvelles couches cartographiques disponibles.

Mise en valeur du patrimoine paysager

- **Création de boucles paysagères et installation de panneaux et cadres paysagers** en collaboration avec le pôle tourisme du PN
  - ✓ Identification des lieux potentiels pour la mise en place de boucles de promenade et de panneaux didactiques ayant pour thème les paysages.
  - ✓ Cartographie
  - ✓ Repérages terrains et benchmarking

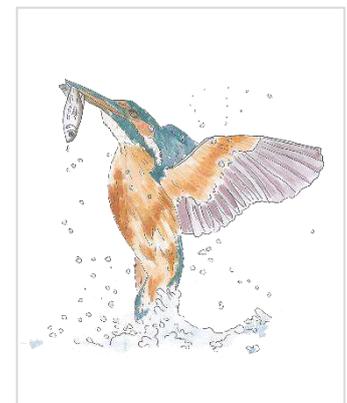


**1.3. Les paysages du quotidien : sensibiliser le grand public à leur importance et aux impacts, positifs et négatifs, des actes posés**

L'objectif de cette action est de sensibiliser la population ainsi que les autorités locales à la thématique de l'aménagement du territoire et en particulier des paysages, au travers notamment de visites guidées, d'évènement spécifiques, de journées de formation, de travail avec les écoles, via la diffusion d'outils de vulgarisation, ...

Outils de sensibilisation

- **Rédaction d'articles pour le Journal de l'Ardenne méridionale (JAM !) avec une diffusion en toutes-boîtes sur l'ensemble du territoire :**
  - ✓ Article sur *l'analyse évolutive de la Charte paysagère avec un focus sur le village de Louette-Saint-Denis* dans le JAM n°8 paru en juin 2022.
  - ✓ Article sur *Sohier, plus beau village de Wallonie* dans le JAM n°8 paru en juin 2022.
  - ✓ *Quoi de neuf sur les Matinées du paysage* dans le JAM n°9 paru en décembre 2022.
  - ✓ Article sur *Our, plus beau village de Wallonie* dans le JAM n° 9 paru en décembre 2022.
- **Reportage TV :**
  - ✓ Tournage du reportage concernant les Matinées du paysage pour le MAG de l'Ardenne méridionale épisode 13 paru le 09/01/2023.
- **Outils de lecture et analyse paysagère et fiches pédagogiques** en lien avec le paysage :
  - ✓ Création d'animations et de fiches pédagogiques sur la thématique des paysages (4) : *la perception du paysage à travers le dessin, la lecture et l'analyse paysagère, les types paysagers et l'analyse historique d'un paysage*. Les visuels des animations sont en cours de création, les écoles du territoire seront démarchées après cette étape.
- **Autres actions en lien :**
  - ✓ Alimentation en contenus du site web du Parc naturel.

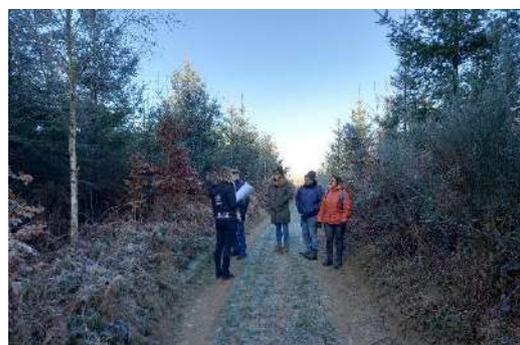


- ✓ Collaboration avec la MUFA et les PBVW concernant une brochure sur le village de Sohier.
- ✓ Participation à une formation « assurer une interview radio / tv » organisé par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie le 28/03/2022.
- ✓ Réalisation d'illustrations diverses pour la nouvelle section enfants « les p'tits explorateurs du Parc » dans le JAM n° 8 et 9

### Balades guidées sur la thématique des paysages

- **Organisation de trois balades paysagères à destination des citoyens dans le cadre des Matinées du paysage :**
  - ✓ Parcours de 2,9 km à Sohier présentant le patrimoine bâti du village et son implantation agro-géographique (7 participants).
  - ✓ Parcours de 3,5 km à Nollevaux avec une présentation des caractéristiques bâti et de l'espace forestier (4 participants).
  - ✓ Parcours de 2,6 km à Bouillon avec une présentation historique du patrimoine bâti et naturel (6 participants).

Toutes les balades paysagères ont nécessité des recherches sur les villages concernés, des repérages terrains, une gestion des salles louées et du catering, ...





## 2. Urbanisme et architecture



### 2.1. Tendre vers un aménagement cohérent du territoire du Parc naturel

Le PN et sa Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) ont pour mission la sauvegarde, l'amélioration et la valorisation du cadre de vie du Parc naturel et se veulent un relais entre le particulier et les administrations, un lieu de sensibilisation et de concertation. Le but est d'assurer la qualité de l'image rurale du territoire et la pérennité de ses paysages.

#### Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme

- **Animation de la Sous-Commission Aménagement du Territoire et Urbanisme (SCATU) :**
  - ✓ Réunion SCATU le 20/01/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 17/02/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 17/03/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 16/06/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 30/06/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 18/08/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 22/09/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 20/10/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 16/11/2022
  - ✓ Réunion SCATU le 15/12/2022



Traitement des demandes de permis avec la SCATU :

Analyse, visite de terrain, échanges avec le SPW → rédaction d'un résumé et envoi aux membres de la SCATU → débats en réunion → rédaction de l'avis → approbation

- **Traitement de 41 permis en 2022**  
En concertation avec la SCATU, analyse et avis sur 41 demandes de permis. Exemples : installation d'abris de vélo publics, construction d'un immeuble à appartements, projets de hangars et d'exploitations agricoles dans des zonings, révision du Plan de secteur, ...

### 2.2. Sensibiliser tous les publics et diffuser les bonnes pratiques en matière urbanistique et architecturale

Cet axe du Plan de gestion porte sur l'amplification des démarches de sensibilisation et de conseils en matières urbanistique et architecturale à destination du grand public et des acteurs du territoire, de manière concrète et illustrée, en diffusant les exemples de bonnes pratiques.

#### Sensibilisation

- **Rédaction de deux articles concernant les plus beaux villages de Wallonie (Sohier et Our)** faisant partie du territoire, afin de sensibiliser les citoyens aux paysages ruraux qualitatifs.
- **Organisation de trois balades paysagères à destination des citoyens dans le cadre des Matinées du paysage** abordant notamment les notions de patrimoine bâti, caractéristiques architecturales, ...

#### Formations et mise à niveau du CM

- **Formation « Esquisses de projet »** organisée par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et animée par le bureau d'étude Skope le 27/01/2022.
- **Formation « Petit Patrimoine Populaire »** sur deux journées organisées par le pôle tourisme du PN et animée par le Forem le 08/10/2022 et le 22/10/2022.



### 2.3. Intégrer les nouvelles manières d'habiter et de construire

L'habitat léger fait partie des nouvelles manières d'habiter et de construire. Ce sujet suscite de plus en plus de questionnements, que ce soit au niveau des autorités locales ou au niveau des citoyens.

#### Formations et actions menées

- **Participation à un webinaire ayant pour thème « l'habitat participatif »** organisé par la Fédération des PNR de France le 27/10/2022.
- **Participation à une matinée d'étude sur « l'habitat face au changement climatique »** organisé par la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne et le PNDO le 19/11/2022.
- **Participation aux Arènes du territoire « inondations »** organisé par la MURLA afin d'émettre un rapport reprenant les actions pertinentes en aménagement du territoire afin d'anticiper les crises futures le 21/12/2022



### 3. Énergie



#### 3.1. Construire une politique énergétique commune afin de tendre vers l'autonomie

##### Appel à projets POLLEC 2023

Il n'était pas initialement prévu de démarrer une action « énergie » dans le Programme d'action 2022, mais il a été décidé de saisir l'opportunité de l'expérience spécifique en énergies renouvelables du nouveau chargé de mission « Filière Forêt-Bois » pour explorer la pertinence d'une candidature dans le cadre de l'appel à projets « POLLEC 2023 » afin de positionner le Parc naturel comme Coordinateur POLLEC supra-communal pour les communes du territoire.

Après prospection auprès des communes et analyse des conditions de candidature, il s'est avéré qu'il était impossible pour le Parc naturel d'être candidat car les Communes sont déjà accompagnées par un coordinateur supra-communal (le BEP dans le cas des communes namuroises et la Province du Luxembourg pour les autres).

Néanmoins, ces démarches auront permis d'identifier certains besoins spécifiques des communes et d'initier l'ouverture du volet « énergie » dans les démarches relatives à la nouvelle programmation LEADER 2023-2027.

## AXE 3. Développement rural et socio-économique



### 1. Agriculture



Dans le cadre d'une fiche LEADER « *Innovation, équipement, performance et organisation d'une agriculture diversifiée* », le Parc naturel de l'Ardenne méridionale accompagne plusieurs groupes d'agriculteurs pour favoriser le développement de la capacité de transformation du territoire dans nos filières agricoles. Elle permet également de valoriser et d'étendre les canaux de vente et de commercialisation des productions du territoire

#### 1.1. Accompagner les agriculteurs vers une gestion plus durable et résiliente de leur exploitation

##### Mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité

En parallèle des projets menés à l'échelle des communes ou des villages, le Parc naturel accompagne également les agriculteurs dans leurs projets de réalisation d'aménagements en faveur de la biodiversité :

- Dans une ancienne prairie permanente, accompagnement technique et cartographique pour un projet avec création de deux mares, installation de pierriers, tas de bois, haies fruitières et champêtre à Framont, avec gestion de la prairie en fauche tardive afin de participer à la conservation du Criquet ensanglanté, observé sur le site.
- Accompagnement technique sur divers projets de plantations de haies et alignements d'arbres.
- Accompagnement technique et administratif pour divers projets de créations de mares prairiales.
- Prêt sous convention de nichoirs à Chevêche d'Athéna à installer au sein des vergers du territoire qui ne possèdent pas encore de cavités naturelles.



## 1.2. Développer des outils partagés de transformation et de distribution des productions agro-alimentaires

### Coopérative fermière d'Ardenne méridionale

COFARME est une coopérative de 11 éleveurs de bovins, bisons, cochons et moutons rassemblés sur le territoire. Le PN AM accompagne la coopérative dans la gestion au quotidien et a appuyé celle-ci pour étudier la mise en place d'une structure de commercialisation et la création d'un atelier de découpe multi-viandes.



Au cours de cette période, nous avons continué à accompagner la coopérative fermière de l'Ardenne Méridionale, notamment pour :

- Trouver de nouvelles pistes ou de potentielles alternatives au projet de l'atelier de découpe,
- Faciliter la gestion administrative
- Soutenir et développer l'activité commerciale

### Gestion quotidienne de la coopérative

La gestion quotidienne a été partiellement déléguée aux éleveurs grâce à l'élaboration d'un outil Excel, mais elle représente encore une part significative du temps de travail du chargé de mission. Une période d'apprentissage et d'accompagnement est encore bien nécessaire avant de pouvoir observer un fonctionnement en autonomie de la coopérative.

Les actions en vert ont été reprises pour partie par les éleveurs eux même. Les actions en orange sont réalisées par le Parc naturel.

#### Commercialisation et logistique :

- Gestion partielle du planning des ventes (contact boucheries),
- Gestion du planning d'abattage (contact avec les abattoirs et éleveurs),
- Gestion des bons de livraisons (documents pour le transport),
- Gestion de la livraison (effectuée par un prestataire extérieur),
- Réalisation des factures et envoi postal,
- Suivi des paiements,
- Réalisation des bordereaux d'achats et le paiement des marchandises aux éleveurs,
- Mise à jour d'indicateurs pour la gestion de CoFarMe (ex. bête par éleveur, type de carcasse par boucher, estimation du Bilan comptable)

#### Gestion comptable

- Classement des factures émises et entrantes
- Vérification de la réception des factures émises
- Paiement des factures entrantes
- Archivage sous forme informatique et papier
- Envoi à la comptable tous les mois des factures (version informatique) renommées et classées

#### Aspects sanitaires et logistique remorque

- Mise en place et suivi du système qualité AFSCA (sonde température, prélèvement microbiologique)
- Gestions des consommables (Bacs, filets, produits de nettoyage et désinfectant, ...).
- Gestion de la remorque et de l'agenda

#### Aspects administratifs

- Participation aux réunions + rédaction PV
- Relever le courrier + Scanner
- Organisation administrative (recapitalisation, rédaction de courriers officiels)
- Relever la boîte mail et rediriger
- Répondre aux appels et rediriger
- Gestion administrative de la coopérative : assurance- Registre UBO – Publication – Autorisation/agrément AFSCA

#### Prospection et partenariats commerciaux

- Démarchage
- Assurer RDV client

Le Parc naturel n'a pas renouvelé sa candidature en tant qu'administrateur-délégué à la gestion quotidienne de la Coopérative lors de l'AG 2022.

Un programme informatique personnalisé pour la Coopérative a été créé par le Parc naturel. Il est aujourd'hui finalisé et permet aux éleveurs d'encoder et de générer automatiquement les bons de livraison, les bordereaux d'achat, les factures etc...

Commande

Número de commande: 2023002

Date de livraison souhaitée: 17 / 01 / 23

Nom Client: [dropdown]

Code Client: [dropdown]

Imprimer bon de livraison  
 Imprimer facture  
 Imprimer bordereau d'achat

Type	Désignation	Description	Type PAT	Dépouille V/F	Date Abattage	Abattoir	Lieu d'enlèvement si diff.	ID lot/Animal	Date Naissance
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]
[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]	[dropdown]

OK

## Promotion

Différents supports de promotion ont été élaborés et sont toujours disponibles :

- Site internet vitrine et création de l'espace de vente en ligne : [www.cofarme.be](http://www.cofarme.be)
- Cartes de visite et flyers
- Remorque frigo floquée aux couleurs du PNAM pour la livraison de viande CoFARMe mise à disposition et utilisée régulièrement par les éleveurs.



## Projet d'Atelier de découpe multi-viandes

Fin 2021, le conseil d'administration de la coopérative CoFARMe a décidé de ne pas poursuivre le projet de construction de l'atelier de découpe, en raison notamment de craintes par rapport à un budget trop élevé et par rapport à la conjoncture. Quelques éleveurs ont toutefois émis le souhait de revoir le projet dans un budget plus réduit mais à la condition d'obtenir la cohésion et l'adhésion du groupe.

Plusieurs pistes ont été étudiées début 2022 à ce sujet : acquisition d'un bien existant à transformer, recalibrage drastique du projet initial de construction, proposition de délocalisation du un nouveau terrain. Une série d'obstacles a toutefois été rencontrée (apport en capital insuffisant, refus de nouvelles parts de coopérateurs, promesse d'achat du terrain non aboutie, ...)

En date du 05/07/22, l'assemblée générale de CoFARMe renonce définitivement au projet.

Le Parc naturel entame dès lors des discussions avec la région wallonne afin de connaître les conditions de réaffectation du subside Hall relais agricole (190.000€ obtenus en 2018) à un autre projet, au bénéfice de la filière viande d'Ardenne méridionale.

### **Activité commerciale de la coopérative**

Depuis la mise en place d'un nouveau bureau en juillet 22, la volonté est de développer l'activité commerciale de ventes de carcasses vers les boucheries. Les carcasses sont vendues soit entières, soit en demi, non découpées ou en PAT (1ère découpe). Une collaboration régulière avec un atelier de découpe privé à Menuchenet (Porc'Ethic) a été instaurée et est à épingler en 2022.

L'objectif est d'atteindre un nombre de livraisons de 10 porcs par semaine et de 3 bovins par semaine.

Cet objectif n'a pas été atteint en 2022 qui se clôture avec une moyenne hebdomadaire de 2,6 porcs et 0,4 bovins.

Il est nécessaire que la coopérative envisage de nouvelles pistes si elle veut assurer son avenir. A noter que de nouveaux partenariats sont en cours de discussion notamment avec un atelier de découpe privé du territoire pour la vente de colis via le webshop et avec un franchisé.

### **Rénovation et agrandissement de l'abattoir de Gedinne**

Pilier indispensable dans le maintien de la filière viande en Ardenne méridionale, l'abattoir de Gedinne doit faire l'objet de travaux de rénovation afin d'assurer sa pérennité.

Le parc naturel apporte son soutien à la commune de Gedinne à la fois pour la constitution d'un dossier de demande de reconnaissance en tant que S.I.E.G. (Service d'Intérêt général) permettant l'accès à des subventions annuelles et pour le transfert d'une demande de subvention Hall Relais qui avait été décrochée pour le projet de l'atelier de découpe.

Le dossier global est à l'étude.



## **1.3. Soutenir une diversification agricole intelligente, rentable, compatible avec le territoire**

L'agriculture étant principalement liée à l'élevage, une valorisation potentielle des prairies est celle de l'écosystème pré-verger qui permet de coupler production d'herbe et de fruitiers haute tige. Cela a pour effet également de renforcer le caractère permanent des prairies. Nous poursuivons donc l'objectif de redévelopper la filière des vergers haute tige sur le territoire par l'entretien d'anciens vergers et par la mise en place de nouveaux. Parallèlement, nous souhaitons rassembler les acteurs autour de cette thématique.

### **Soutien à l'entretien des vergers anciens et création de nouveaux vergers**

Lors du second semestre, trois agriculteurs ont été conseillés dans leurs projets de plantation de fruitiers.

La nouvelle chargée de mission engagée en août 2022 suit actuellement une formation afin d'étoffer ses connaissances en la matière. Pour des demandes les plus spécifiques, le Parc met en réseau le demandeur et des acteurs spécialisés comme Diversifruit.

Le Parc naturel est également un relais et un appui pour la constitution des dossiers de demande de primes à la plantation.

## Organisation de formations « Vergers »

En février 2022, une journée de formation à la taille des arbres fruitiers à destination des ouvriers communaux de Bouillon a été organisée par le Parc naturel dans le verger communal de Noirefontaine. Lors de cette journée, six ouvriers ont été formés et ont pratiqué la taille du verger, grâce à des ateliers théoriques et pratiques animés par Benjamin Cerisier.



## Plantations au sein de Jardins Collectifs

Les activités et aménagements réalisés dans le Jardin de la Cité de Wellin ont été l'occasion de planter 6 arbres fruitiers, pour lesquels des formations à la taille et l'entretien seront proposés aux citoyens possédant une parcelle dans le jardin. Quelques tronçons de petites haies fruitières ont également été plantées, avec un total de 120 petits fruits de variétés diverses.



## 1.4. Etendre les canaux de vente et la consommation des produits agro-alimentaires de l'Ardenne méridionale

### Réalisation de supports papier et autres visuels

#### Carte des producteurs d'Ardenne méridionale

Une réédition du dépliant « Ardenne méridionale à déguster » a été initiée en 2022.

Le nouveau dépliant, qui sortira sous forme papier en 2023, est déjà disponible en ligne sur le site internet du Parc et s'intitule « Les Routes gourmandes de l'Ardenne méridionale ». Il s'agit de flyers et d'affiches qui permettent aux consommateurs ou aux touristes d'identifier et de repérer sur une carte les coordonnées de tous les



producteurs locaux et des commerces alimentaires classées par commune sur le territoire. Les secteurs d'activité y sont représentés par des pictogrammes.

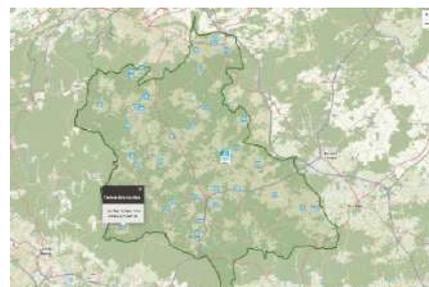
Les supports suivants, réalisés antérieurement sont à disposition :

**Visuels « Made in Ardenne méridionale »** MIAM et panneaux en partenariat avec les ADL du territoire – ces supports continuent à être placés dans les points de vente de produits locaux du territoire.



## Réalisation d'un support web cartographique

**WEBGIS interactif du territoire.** Il s'agit d'une carte accessible depuis le site internet du PNAM qui permet à l'internaute de localiser les producteurs, les magasins et marchés de produits locaux du territoire de l'Ardenne méridionale. Les coordonnées des producteurs et points de vente sont indiquées afin de permettre aux consommateurs de se fournir facilement en produits locaux. A noter qu'un code QR présent sur les affiches renvoient vers cette carte interactive.



## Organisation d'une conférence débat entre producteurs et consommateurs

Une première rencontre débat a été organisée le 24/10/22. Une quarantaine de personnes du territoire ont assisté à la rencontre "*Producteurs ou commerçants de produits locaux, nous sommes tous des indépendants*".



## 1.5. Mieux insérer la culture de sapins de Noël dans son environnement

### Projet « Sapin de Noël en gestion différenciée »

Ce projet de coopération est porté par 3 GAL voisins et contigus couvrant une large partie du cœur de l'Ardenne : le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale, le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier et le GAL Nov'Ardenne. Le projet vise à développer la production du sapin de Noël selon les principes de la gestion différenciée.

- ✓ L'utilisation de techniques de désherbage ou de couverture de sol qui limitent l'utilisation d'herbicides
- ✓ L'utilisation de techniques de lutte intégrée pour la gestion des ravageurs (charançons, acariens, etc...) afin de diminuer l'utilisation des insecticides ;
- ✓ La conservation ou l'implantation de structures naturelles ou artificielles (haies, nichoirs) pour renforcer l'équilibre naturel et favoriser la présence de prédateurs des ravageurs de la culture du sapin de Noël (oiseaux, syrphes) ;
- ✓ La réalisation de prélèvements de sol en culture afin d'étudier la physico-chimie du sol, mais aussi son potentiel de minéralisation, ainsi que des résidus azotés en fin de saison végétative. Ceci doit mener à optimiser les apports d'engrais, notamment d'azote, et d'éviter les pertes par lessivage ;
- ✓ L'étude de la biodiversité fonctionnelle de la culture du sapin de Noël selon les différents modes de gestion différenciée par un suivi de la diversité biologique (flore, papillons, coccinelles, abeilles sauvages, oiseaux).

#### • Dimension partenariale

Le projet a débuté en 2019 par une campagne de sensibilisation des producteurs au projet avec l'appui de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP). Durant les premiers mois, les deux chargés de missions engagés pour l'entièreté du territoire du projet ont pu rencontrer les producteurs et commencer à identifier les techniques alternatives intéressantes. Par ces rencontres, par les visites de terrain qui en ont découlé et par leurs recherches bibliographiques, ils ont pu développer leurs connaissances de la culture du sapin de Noël. La collaboration initiée avec quelques producteurs s'est ensuite élargie en 2021 à **12 producteurs partenaires** (suite à l'arrêt de l'essai chez Jonathan Rigaux) représentant plus de 90% des terres cultivées en sapins de Noël sur le territoire de coopération.

Producteurs	Partenariat
Socosapar	Parcelle d'essais, suivi pédologique et vidéo de promotion
Josiane Baijot & Guy Labbé	Parcelle d'essais, suivi pédologique et suivi biodiversité
Greencap	Parcelle d'essais, suivi pédologique, suivi biodiversité et vidéo de promotion
Vert Ardenne	Parcelle d'essais, suivi pédologique, suivi biodiversité et vidéo de promotion
Altitude 500	Parcelle d'essais, suivi pédologique et suivi biodiversité
Pépilux	Parcelle d'essais, suivi pédologique, suivi biodiversité et vidéo de promotion
Rémy Dumont	Parcelle d'essais (moutons), suivis biodiversité et vidéo de promotion
Poncin Didier	Parcelle d'essais, suivi biodiversité et vidéo de promotion
Jonathan Rigaux	Parcelle d'essais, suivi biodiversité
Patrice Pochet	Parcelle d'essais (moutons), vidéo de promotion
Ruddy Labbé	Parcelle d'essais
Julien Willaime	Vidéo de promotion
Benjamin Goosse	Parcelle d'essai

- **Parcelles d'essais et entretiens**

Les premiers essais en champs ont été mis en place dès le mois de juin 2019. D'autres ont suivi à l'automne 2019 et d'autres mis en place aux printemps 2020 et 2021, portant le nombre à **20 essais (26 ha) au total**. Ils concernent différents couverts végétaux (trèfle blanc, lotier corniculé, fétuque rouge, plantain lancéolé et différents mélanges destinés au pâturage), testés dans différentes densités et époques de semis, avec plantation directe ou différée des sapins de Noël. La gestion (fauche, pâturage) et le suivi des essais sont à charge du projet.



**Tableau récapitulatif des essais en place**

Producteurs	GAL	Parcelle	Mise en place	Surface (Ha)	Bandes fleuries	Type de couvert mis en place						Gestion du couvert	
						Fétuque rouge	Lotier cornicul	Trèfle blanc	Vég. spont.	Plantain lancéolé	Couverts mouton	Moutons	Mécanique
Socosapar		Oizy	Printemps 2020	0,8	Oui	x	x	x					x
		Bellefontaine	2021	2,4	Non			x					x
		Bellefontaine	2022	5	Non			x					x
Guy Labbé	AM	Orchimont	Printemps 2019	0,6	Oui	x	x	x					x
		Orchimont	Printemps 2019	0,4	Non				x				x
Benjamin Goosse	AM	Carlsbourg	2022	0,5	Non					x			x
Didier Poncin	AM	Sart	Printemps 2020	1	Non					x			x
Patrice Pochet	AM	Ucimont	2021	0,5	Non						x	x	
		Launoy	2022	1,2	Non						x	x	
	NovA	Villance	2022	0,7	Non						x	x	
Altitude 500	AM	Bertrix	Printemps 2020	2	Oui					x			x
	HSFA	Longlier	Printemps 2021	4	Non					x			x
Rudy Labbé	Nov'A	Ochamps	Printemps 2021	0,5	Non					x			x
Greencap	NovA	Transinne 1	Automne 2019	0,5	Oui					x			x
		Transinne 2	Printemps 2020	0,5	Oui					x			x
Rémy Dumont	HSFA	Mon Idée	Printemps 2020	2,3	Non						x	x	
Pepilux	HSFA	Offaing	Printemps 2020	0,6	Non					x			x
		Offaing Gilsaumont	Printemps 2021	2,2	Non			x		x			x
Jonathan Rigaux	HSFA	Longlier	Printemps 2020	0	Oui	x	x	x		x			x
Vert Ardenne	HSFA	Habaru	Printemps 2021	0,4	Non					x			x
<b>Surface totale</b>				<b>26,1</b>									

- **Dispositifs de lutte intégrée**

Afin de favoriser la lutte intégrée, différents dispositifs sont mis en place :

- ✓ Nichoirs à oiseaux
- ✓ Abris pour insectes
- ✓ Perchoirs à rapaces
- ✓ Refuges pour chauves-souris
- ✓ Bandes fleuries semées
- ✓ Haies plantées en bordure de parcelles

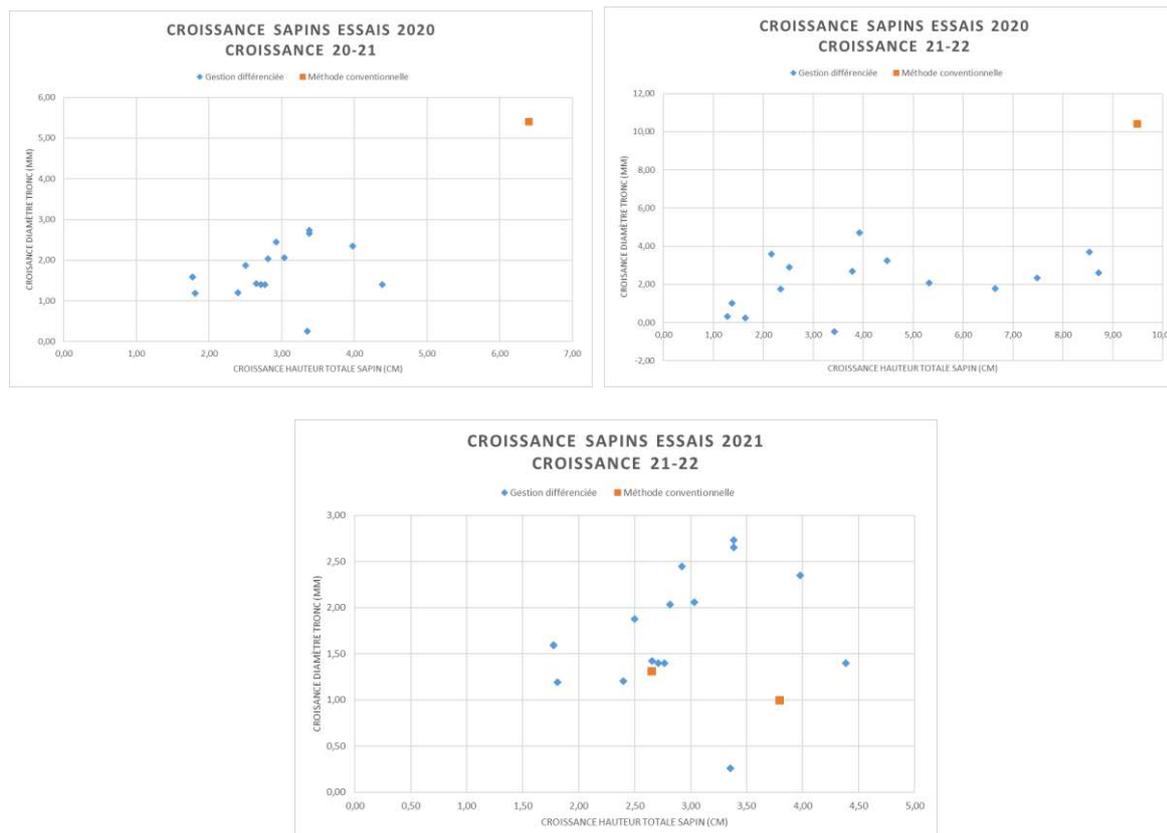
Afin de renforcer la biodiversité fonctionnelle des parcelles en vue de limiter l'utilisation d'insecticides et permettre de renforcer la présence des prédateurs des ravageurs de la culture.

- **Suivi des essais**

- **Mesure des sapins**

Comme chaque année en fin d'hiver, nous avons mesuré, dans chaque essai et dans nos parcelles de référence en conventionnel, la croissance de 30 sapins choisis de façon aléatoire. Nous mesurons la hauteur totale, la hauteur de la flèche de l'année ainsi que le diamètre du tronc avec un pied coulisse.

Le tableau et les figures suivantes illustrent l'analyse effectuée sur base des chiffres de croissance en comparant les différences de croissance entre différents types de couverts et les « témoins » en conventionnel. On observe que les « témoins » en conventionnel se portent mieux en termes de croissance que les sapins en gestion différenciée ; ce qui peut s'expliquer par la concurrence pour l'accès aux ressources nutritives entre le couvert et les sapins de Noël. Nous pouvons espérer que cet écart finira par s'atténuer par le fait que l'Abies nordmanniana possède un système racinaire pivotant et devrait donc s'affranchir de cette concurrence avec le temps. A noter que dans le tableau suivant, les lignes surlignées en jaune sont celles correspondant aux mesures des référents conventionnels et que les points rouges dans les figures sont ces référents également.



## ○ Suivi humidité du sol

Le but de ce suivi est de mettre en évidence par des mesures d'humidités de sol, la concurrence éventuelle des couverts avec les sapins de Nordmann pour l'accès à l'eau. Le matériel de mesure a été mis à disposition du projet par l'UAP dans le cadre de sa mission d'expertise. Il s'agit d'une sonde portable (TDR 350) ; c'est une sonde qui permet des mesures à lecture rapide du taux d'humidité, à une profondeur de 15 à 20cm. Les endroits de mesure sont marqués d'une balise.

Les conditions particulièrement sèches de 2022, nous ont rapidement conduit à stopper l'essai (essai démarré le 12 mai et stoppé en juin). En effet, lors des premières mesures nous n'avions que zéro comme chiffre donné en lecture par l'appareil. Il s'avère que si nous voulons avoir des chiffres utilisables, il faut des sondes qui mesurent plus fréquemment l'humidité. Il faut aussi commencer plus tôt dans la saison (fin d'hiver ou début du printemps) afin d'avoir des mesures d'évolution d'eau dans le sol ; les dernières années révèlent des printemps de plus en plus secs.

Nous nous sommes équipés pour l'année 2023 de sondes connectées qui nous enverront des données toutes les 15 min.

- **Suivi température au sol**

Une station météo a été achetée et installée dans une parcelle d'essai à Longlier. Le sapin Nordmann est très sensible au gel au moment de son débourrement ce qui peut provoquer des dégâts très importants dans les cultures. En présence de gel tardif, les pousses de l'année sont brûlées et cela retarde la croissance des sapins et exige parfois une taille supplémentaire des pousses endommagées. Le but de l'essai était de mesurer et de comparer les T° au sol, à 20cm et à 50cm sous couvert et sur sol nu, afin d'identifier l'existence d'un risque de gel lié à la mise en place des couverts végétaux.

Les résultats enregistrés lors de la période de gel tardif en mai 2022, nous ont montrés une T° inférieure de 2 à 3°C à 20 cm du sol sous couvert végétal, comparativement à un sol nu. L'hypothèse qui se confirme est que le couvert végétal joue un rôle d'isolant du sol. Le couvert empêche la diffusion la nuit de la chaleur emmagasinée pendant la journée ; celle-ci semble prise sous le couvert qui jouerait un rôle d'isolant. Il en découle que le producteur qui décide de planter sous couvert doit s'attendre à ce que ses sapins soient soumis à des T° inférieure de 3°C par rapport à des sapins cultivés sur sol nu. A contrario, en été, on observe une diminution des T° sur sol couvert, et ce plus particulièrement dans la partie basse de l'essai, soit de 0 à 20 cm. Ces mesures doivent être confirmées sur une autre parcelle lors de la saison 2023.



- **Analyses de sol et besoins azotés**

Réalisation d'analyses de sol afin d'établir le cycle des besoins azotés du sapin de Noël Nordmann ; le sapin de Noël est une des seules cultures à ne pas disposer de données pour la Wallonie. Pour cela, des analyses des reliquats NO<sub>3</sub> et NH<sub>4</sub> ont été réalisées entre l'automne 2019 et l'automne 2021 sur 22 parcelles à des profondeurs de 30 - 60 - 90 cm (analyses APL) ; ces parcelles ont été sélectionnées en fonction des classes d'âge des sapins et des historiques culturaux. Cette étude est prolongée jusque fin 2023 avec une nouvelle campagne de mesures initiée en novembre 2022. Les analyses APL portent sur les 22 parcelles suivies entre 2020 et 2021, auxquelles se sont ajoutées 15 parcelles d'essai en gestion différenciées.

- **Evaluation de la biodiversité fonctionnelle**

Ce volet du projet concerne l'évaluation de la biodiversité fonctionnelle des parcelles de sapins de Noël par des suivis de groupes faunistiques et floristiques. Le bureau d'études ARCEA nous a transmis le rapport de mission en février 2022 ; il concernait le suivi de la biodiversité dans les différentes modalités de culture du sapin de Noël. Les suivis ont été réalisés sur 2 campagnes de culture, soit en 2020 et 2021. Les parcelles suivies étaient différentes en 2020 et 2021, ce qui représente sur les 2 années, 34 modalités de gestion (16 en 2020 et 18 en 2021). Voici quelques conclusions et recommandations de l'étude :

- **Pour la flore** : En gestion conventionnelle intensive, la flore est peu diversifiée voire absente ; par contre des producteurs pratiquent une gestion qui laisse une place aux adventices, notamment dans les chemins d'exploitation. En gestion différenciée on retrouve des milieux plus diversifiés, quoique les couverts végétaux entraînent une uniformité du couvert qui présente moins d'intérêt floristique qu'un couvert spontané. Comme en culture conventionnelle, il y a un intérêt à maintenir au minimum des chemins d'exploitation enherbés. ARCEA déconseille le semis de mélange fleuri, mais encourage plutôt de laisser la flore spontanée reconquérir les chemins d'exploitation des parcelles (environ 30%

de la superficie des parcelles). Cette mesure doit s'accompagner d'une gestion adaptée par la fermeture des buses des pulvérisateurs.

- **Pour l'entomofaune** : Une gestion conventionnelle extensive augmente significativement le nombre d'abeilles présentes (de l'ordre de 5 fois plus d'individus). Les couverts semés n'améliorent pas la diversité ou le nombre d'abeilles présentes comparativement à la gestion extensive conventionnelle. Le type de couvert a une influence sur les groupes taxonomiques présents dans les parcelles en gestion différenciées. Par exemple, un couvert de graminées va favoriser les orthoptères (criquets et sauterelles), tandis que le lotier ou le trèfle favorisent les butineurs.
- **Pour les oiseaux** : La structure d'âge des parcelles influence fortement les communautés d'oiseaux présentes sur un site. Les sapins de Noël sont des habitats de substitution intéressants. Le mode de gestion des parcelles a une influence sur la disponibilité en ressources alimentaires.

En conclusion, le travail réalisé montre que l'adoption de méthodes de gestion différenciée et même déjà la simple réduction de l'intensité de gestion des adventices dans les parcelles conventionnelles permettent des améliorations significatives en termes de biodiversité (flore, entomofaune). Dans ces cas, les parcelles de sapins de Noël peuvent alors avoir un rôle positif dans les paysages ardennais peu diversifiés dédiés à une agriculture relativement intensive. Les recommandations identifient plusieurs pistes pour augmenter le potentiel d'accueil biologique des parcelles de sapins de Noël. Comme souvent, il ne semble pas exister un type de gestion unique idéal. La gestion conventionnelle extensive et les différents modes de gestion différenciée étudiés présentent souvent certains avantages qui leur sont propres. C'est donc certainement l'adoption d'une diversité de pratiques favorables à la biodiversité qui est la plus intéressante à l'échelle du paysage. Par ailleurs, notons que les recommandations se basant sur le volet biodiversité devront par la suite être aussi confrontées à d'autres facteurs, tels que les propriétés et qualités des sols, ainsi que le retour des producteurs pour juger de l'intérêt des différents couverts semés pour leur activité par exemple. Il faut néanmoins reconnaître que certaines conclusions ou recommandations sont difficilement compatibles avec la culture : fauchage tardif, création de petites parcelles d'âges différents, etc.

### • Communication du projet

Communication vers les producteurs de sapins de Noël mais aussi vers les citoyens.

- Information des citoyens sur les avancées du projet ainsi que sur la culture de sapins de Noël en général via la réalisation d'une vidéo sur le projet dans son intégralité ainsi que des vidéos spécifiques de chacun des producteurs partenaires.
- Pour les producteurs, organisation conjointe avec l'Union Ardennaise des Pépiniéristes d'une journée de démonstration de matériel de désherbage mécanique le 14 juin 2022, du comité technique le 12 octobre 2022 où nous avons notamment présenté les résultats de l'étude de la biodiversité fonctionnelle dans les sapins de Noël, d'un voyage d'étude dans le Morvan pour suivre « Sapin Expo ».





## 2. Forêt – Filière Bois



Suite au passage à mi-temps puis au départ courant 2021 de Sylvain Trigalet, qui portait la mission « Forêt » du Parc naturel, les missions « Forêt-Filière bois » ont été fortement réduites durant le premier semestre 2022. Le recrutement d'un nouveau chargé de mission (Pierre MARTIN) sur cette thématique a eu lieu à la mi-août 2022. Après un nécessaire temps de prise de connaissance des dossiers et de contacts avec les différents partenaires, la « reprise en main » des actions forêts laissées en stand-by a pu débuter fin 2022. Il faut aussi noter que le chargé de mission « forêt » a été sollicité, comme le reste de l'équipe, sur le dossier de candidature « Parc National de la Vallée de la Semois », le dossier de candidature Life – Climat « CoForLife », la candidature « Budget exceptionnel : Subvention Fiches-actions Conservation de la Nature » et la prospection pour l'appel à projet « POLLEC 2023 »

### 2.1. Améliorer la gestion de la forêt privée – LEADER

En collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée – CAPFP, les propriétaires privés de petites parcelles forestières (moins de 5 ha) peuvent recevoir une aide pour l'organisation, la coordination et le suivi de vente de bois et de travaux forestiers groupés. Dans ce contexte, l'appui du Parc Naturel est crucial, en tant que relais territorial et « facilitateur » auprès des Communes. Parallèlement à ces actions groupées, les petits propriétaires peuvent obtenir des conseils simples de gestion (visite individuelle), de même que recevoir une information dans le cadre de la gestion des crises sanitaires forestières (cas des scolytes).

- **Facilitation de la gestion forestière par les propriétaires privés**

Sur les 7 dernières années, 7 des 9 communes du territoire ont été couvertes par les actions en collaboration avec la CAPFP. Les dernières actions groupées (vente et organisation de travaux forestiers) concernaient les communes de Bertrix et Herbeumont, dont voici le bilan en 2022 :

- Total de 1.634 propriétés identifiées (dont 1.508 de moins de 5 ha), morcellement foncier forestier très variable d'une partie à l'autre du territoire, courrier envoyé à 2.224 propriétaires (indivisions, co-propriétés) ;
- Séance d'information organisée le 11 mars 2020, plus de 162 propriétaires présents (record de participation) ;
- 105 visites conseils (individuelles) réalisées par la CAPFP et 203 parcelles forestières visitées ;
- 20 propriétaires ont souhaité participer à une vente de bois groupée ;
- Avril 2020 : Sélection d'un gestionnaire pour les ventes de bois groupées ;

- 1ère vente de bois groupée résineuse (automne 2020). Résultat : 1.177 m<sup>3</sup> vendus pour 23.755 € (12 propriétaires)
- 15 propriétaires ont décidé de vendre leur propriété ;
- 11 propriétaires ont souhaité participer aux travaux groupés de reboisement ;
- Appels d'offres pour des travaux de reboisement et d'élagage : 10 parcelles à planter (9 hectares) et 1 parcelle à élaguer (1hectare).
- Deux ventes groupées supplémentaires organisées en 2021 (24/06 et 07/10) : 2807 m<sup>3</sup> vendus pour un montant total de 144 562 €
- **2022 : suivi des actions groupées de travaux forestiers par la CAPFP**



En 2023, il est prévu d'organiser un nouveau passage d'actions groupées sur les communes de Gedinne et Bièvre (en collaboration avec l'ADL Bièvre-Vresse pour cette dernière). Des contacts ont également été pris avec les élus de ces communes et d'autres (Wellin, Daverdisse), ayant les forêts dans leurs attributions, afin de recueillir leurs suggestions en matière d'actions pertinentes à mettre en œuvre (interactions élus – propriétaires forestiers privés).

La limite au déploiement massif de ces actions groupées est clairement le manque de ressources de la CAPFP : une intervention demande l'expertise technique de la Cellule, notamment pour visiter chaque parcelle des propriétaires demandeurs, et ce travail exige beaucoup de temps. Ces nouveaux passages seraient mis à profits pour lancer le projet de regroupement de propriétaires forestiers lors des contacts qui seront pris avec eux.

### • Test de la mise en place d'associations de propriétaires forestiers privés

Afin de pérenniser les actions de la CAPFP, une association, ou *a minima* un regroupement de propriétaires, est envisagé pour dynamiser les actions dans certains massifs forestiers restreints. La visite de partenaires français ayant mis en place des associations équivalentes prévue en 2021 a finalement eu lieu en mai 2022. C'est finalement du 02 au 05 mai 2022 que l'Office et la CAPFP ont accueilli une délégation de forestiers du Parc Naturel du Massif des Bauges (Savoie) regroupés en « association syndicales libres de gestion forestière », modèle qui a servi d'inspiration pour mettre en place deux pilotes d'associations de propriétaires forestiers en Région wallonne. Ces journées d'échanges entre associations françaises et wallonnes (Association forestière des Tiges et Chavées et Association forestière des Sources), où d'autres structures étaient présentes dont le Parc naturel Ardenne Méridionale, ont permis d'éclaircir un peu plus les conditions nécessaires à la création et au bon fonctionnement de ce type d'association, ainsi que les attentes des propriétaires forestiers.

Le PNAM conserve la volonté de développer une meilleure synergie entre les propriétaires forestiers du territoire via un regroupement, sans pour autant être certain de la forme que ce dernier prendrait. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce groupement permettrait un partage de bonnes pratiques en matière de choix de gestion sylvicole et de formations, de mise en œuvre d'actions groupées, ... Il jouerait également le rôle de « groupe référent » avec lequel le PNAM pourra interagir dans le cadre du développement de projets relatifs à la forêt et la filière bois. Le PNAM de son côté pourrait jouer le rôle d'animateur du groupe et de relais vers les experts techniques et autres associations impliquées dans le transfert de connaissances en gestion forestière (CAPFP, SRFB, Forêt.NATURE, ...) Des contacts ont d'ailleurs été initiés avec ces organisations afin de développer une plus grande collaboration, et seront poursuivis en 2023.

### • Conseils pour la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans la gestion forestière

Le programme d'actions 2022 prévoyait des visites de cas pratiques, mais cette action n'a pas pu être organisée faute d'un chargé de mission spécifique.

Cependant, on peut mettre au profit de cette action la recherche de financement spécifique pour la promotion et la mise en œuvre auprès des propriétaires forestiers d'actions relatives à une sylviculture « proche de la nature » via l'implication dans les dossiers de candidatures pour les projets suivants (voir § « Dynamique générale du Parc Naturel ») :

### - **Projet Life Climat « CoForLife »**

- **Projet de Parc National de la Vallée de la Semois** : concerne une partie limitée du territoire, avec un focus sur **la restauration, la préservation des forêts à haut potentiel de biodiversité, mais également un volet sylvicole** avec des moyens développés pour améliorer la résilience des forêts dans le cadre du changement climatique.

## **2.2. Faire connaître et comprendre les rôles de la forêt et la gestion forestière - LEADER**

### • **Formation de guides forestiers**

Une formation a été dispensée en 2021 par la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) à destination des guides du territoire. Il n'y a pas eu de nouvelles formations depuis, mais les guides formés ont pu organiser des guidances spécifiques sur ces sujets durant l'année 2022.

### • **Explication du cycle et des fonctions de la forêt**

Le Programme d'actions 2022 prévoyait la conception de panneaux didactiques à apposer sur sites particuliers. Cette action n'a pas pu se faire en 2022. Il était également prévu de travailler à la mise en valeur des arboretums existants. Des premiers contacts ont eu lieu avec le DNF en ce qui concerne l'arboretum de Bouillon. Ces actions seront poursuivies en 2023.

Une action qui n'était pas prévue dans le programme 2022 a pu être organisée suite à une opportunité de collaboration dans le cadre de la semaine de l'arbre qui se déroulait du 21 au 24 novembre 2022. Lors de cet événement organisé par le SPW dans toute la Wallonie, le PNAM, en partenariat avec la Commune de Paliseul et le DNF du cantonnement de Bouillon, a collaboré à l'organisation d'activités en forêt pour les classes de 3ème et 4ème primaire des écoles de la Commune. Ces activités ont eu lieu sur 3 sites distincts en forêt. Les activités proposées visaient trois objectifs :

- Mettre en avant le travail du gestionnaire forestier (tant public que privé) avec un focus sur la recherche de diversification de la régénération forestière dans un contexte de changement climatique, expliquer que la forêt nécessite le travail de l'homme pour pouvoir maintenir son rôle de ressource pour notre société : les élèves ont pu assister au travail du sol via un outil en traction chevaline, et ont pu ensuite effectuer une plantation sous couvert et l'installation de protection contre la dent du gibier ;
- Sensibiliser les enfants à la biodiversité des habitats et de la faune forestière ainsi que du rôle de chaque animal dans l'écosystème forestier via un « cache-cache » (animaux cachés sur le site, les retrouver, les nommer, en apprendre sur leur comportement et en quoi ce comportement leur confère une importance dans l'écosystème forestier : exemple : Geai des chênes, cache les glands en terre ☑ participe à la dissémination) ;
- Sensibiliser les enfants à l'importance du bois en tant que matériau dans la vie quotidienne et donc de l'importance capitale de maintenir cette ressource dans un état productif et de résilience favorable. Prendre soin de la forêt = prendre soin de nous ! Via un petit atelier, il était question de faire prendre conscience aux élèves que le bois est partout dans leur vie de tous les jours, même là où on ne l'attend pas (produits ménagers, fibres isolantes, arômes agro-alimentaires, emballage, ...)

L'activité a été suivie par 140 élèves des écoles de la Commune (libre et communale).



**2.3. Structurer et soutenir la filière bois locale en renforçant les circuits courts**

- **Mise en réseau des acteurs de la filière forêt-bois**

DEMO Forest à Bertrix dans le cadre de la foire de Libramont les 02 et 03 août 2022

Présentation du Parc Naturel et des actions en matière d'accompagnement de la filière forêt bois locale lors de cet évènement qui a regroupé 175 exposants et 42517 visiteurs. Réseautage avec certains acteurs locaux et régionaux (contacts avec SRFB, Forêt.NATURE, entreprises, ...)

Week End du bois et des forêts les 14, 15, 16 octobre 2022

Evènement organisé et coordonné par RND sur l'ensemble de la Wallonie visant à faire découvrir au grand public les métiers de la forêt et de la filière bois, notamment en organisant des portes-ouvertes au sein d'entreprises du secteur. L'évènement mobilise environ 200 entreprises sur le territoire wallon qui accueillent quelques 50 000 visiteurs.



Afin de contacter les entreprises locales de la filière, un gros travail de recensement a été effectué sur base des informations disponibles sur internet afin de créer un annuaire interne de contact. Cet annuaire compte à ce jour un peu moins de 100 entreprises bois sur le territoire !

En partenariat avec le PNAM, un circuit découverte a été organisé sur le territoire avec les entreprises participant à l'évènement (voir affiche ci-contre). Le PNAM a pu mettre en avant ces entreprises dans la communication en amont de l'évènement (via publication sur le site et les réseaux sociaux).

Les retours des entreprises sont mitigés : certaines trouvent que le temps investi pour l'accueil et l'organisation des activités n'est pas compensé par un retour commercial, même si celui-ci est parfois difficile à estimer. La Scierie participante est au contraire entièrement satisfaite (contacts commerciaux, ventes et devis établis lors de ce WE). Au total, ce sont quelques 220 personnes qui ont participés aux visites.

A réfléchir pour la prochaine édition : profiter de l'évènement pour mettre en avant une identité « Entreprise locale » en concentrant les activités en un seul point : cela permettrait l'organisation de conférences, de moments d'échanges, etc.



### 3. Tourisme et Horeca



Une grande partie des actions « Tourisme » sont mises en œuvre grâce aux projets LEADER « *Tourisme en rebond, promotion, animation, innovation* » et « *Rando zéro carbone de gare en gare* » portés par le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

#### 3.1. Définir une vision stratégique partagée du tourisme et l'opérationnaliser

Les actions décrites dans cette section sont menées en collaboration avec la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne, le Massif forestier de la Semois et de la Houille, l'ADL de Bertrix – Bouillon – Herbeumont – Paliseul et l'ADL de Bièvre – Vresse-sur-Semois.

##### Professionnalisation des opérateurs touristiques

- **Organisation de rencontres professionnelles, les « Déjeunons Tourisme » :**

Organisées une fois par trimestre, le mardi de 8h30 à 10h30, ces courtes rencontres permettent de mettre en réseau les opérateurs de terrain, de les informer et former sur des thématiques les concernant, de leur faire découvrir le territoire du Parc naturel et des lieux directement touristiques ou non.

Les sujets abordés en 2022 :

- ✓ 22.02.2022 : présentation du label « Bienvenue Vélo » - Vresse-sur-Semois - 40 participants.
- ✓ 26.04.2022 : « Le Tourisme accessible » - Présentation par l'asbl Plain-Pied – Halma (Wellin) - 22 participants.
- ✓ 04.10.2022 : qualité de services et appel à candidatures « clients mystères » - Présentation par Carré 2 Pep's - « Mon lit dans l'arbre » - Martilly (Herbeumont) - 21 participants.
- ✓ 13.12.2022 : les projets touristiques pour les 4 prochaines années – Animation par Up City - Restaurant « Place 31 » (Bertrix) - 34 participants.



De plus, des échanges fréquents ont lieu entre partenaires afin de réfléchir à la mise en place de nouvelles dynamiques sur notre territoire : journées partenaires, visites de terrain pour favoriser le partage d'expériences. Ainsi à partir de 2023, la dynamique des « Déjeunons Tourisme » est remplacée par celle des « Afterwork du

Tourisme », 4 fois par an en fin de journée. Toujours la même ambition avec ce nouveau format de rencontres trimestrielles : réseautage et information/formation des professionnels du tourisme.

- **Relance de la dynamique de visites de clients mystères chez les professionnels du tourisme**

Afin d'évaluer et d'améliorer la qualité de service chez des opérateurs touristiques volontaires, 11 opérateurs du territoire ont été sélectionnés sur base d'un dossier de candidatures et recevront la visite d'un client mystère au cours de l'année 2023. L'appel à candidatures lancé en octobre 2022 s'adressait aux hébergements (excepté les gîtes), restaurants, guides, attractions et organismes touristiques.

- ✓ Appel à candidatures du 04.10.2022 au 06.12.2022.
- ✓ Visites des clients mystères : printemps- automne 2023.
- ✓ Opérateurs visités : *Château fort (Bouillon) – Auberge de jeunesse (Bouillon) - Roulottes de « L'Instant Ch'Oizy » (Oizy) – Cap Nature (Bertrix) – Syndicat d'initiative (Bertrix)- Au Cœur de l'ardoise (Bertrix) – Mon Lit dans l'arbre (Herbeumont)- – Sport in Lux (Herbeumont) - La Folie Douce (Bohan) - Rando Gîtes (Willerzie)– le Relais Gourmand (Vencimont).*



### 3.2. Donner une coloration « Parc naturel » aux opérateurs du territoire

#### Suivi de la mise en œuvre de la Charte européenne du Tourisme durable

La Fédération des Parcs naturels de Wallonie a eu pour mission de la part du CGT de réaliser une étude de faisabilité concernant la mise en œuvre de la Charte européenne du Tourisme durable au sein des territoires de Parcs naturels.

Dans ce cadre, le PN AM a été amené à collaborer à l'étude :

- ✓ Rencontre avec la responsable et collecte de données
- ✓ Elaboration du cadre stratégique pour notre Parc
- ✓ Réflexion sur la mise en tourisme des réserves naturelles du territoire
- ✓ Relecture et correction du rapport final pour remise au CGT

### 3.3. Renforcer la capacité de guidage du territoire

#### Organisation de formations pour les guides du territoire

- **Des guides formés sur le thème des plantes sauvages comestibles**

Objectif : permettre à des guides en exercice d'organiser des sorties agrémentées de découvertes de plantes sauvages comestibles.

Contenu de la formation : découverte des plantes sauvages comestibles sur le terrain et préparation de recettes à partir des plantes récoltées et identifiées. Cette formation a été dispensée par Bernadette Delit. Un syllabus a été remis aux participants.

- 03.09.2022 - 1<sup>er</sup> atelier – Paliseul : Découvertes des plantes sauvages comestibles de fin d'été et recettes liées – 7 participants.
- 29.04.2023 – 2<sup>nd</sup> atelier – Carlsbourg : Découvertes des plantes sauvages comestibles du printemps et recettes liées.



- **Formation sur le petit patrimoine populaire ardennais**

Objectif : permettre à des guides en exercice d'organiser des sorties agrémentées de commentaires et d'explication sur le petit patrimoine populaire typique de l'Ardenne méridionale

Contenu de la formation : définition et découverte du petit patrimoine. Découverte d'outils pédagogiques et mise en situation des guides sur le terrain. Cette formation a été dispensée par Philippe Lheureux du Centre de Compétences Forem Tourisme. Un syllabus a été remis en fin de formation – 9 guides ont participé à cette formation.

- 08.10.2022 - salle du terroir à Vresse-sur-Semois : Découverte de la classification du petit patrimoine populaire, les ressources documentaires ainsi que l'approche pédagogique appropriée.
- 22.10.2022 - sur le terrain : chaque guide a fait découvrir un élément du petit patrimoine de l'Ardenne méridionale.
  - L'ancienne gare vicinale de Nafraiture
  - La chapelle St-Roch à Paliseul
  - Le portail de la Maison Francken à Paliseul
  - La Fontaine St-Furcy à Bellefontaine
  - Le Mont de Zatrou à Les Hayons pour la légende de Colas Tcha Tcha
  - Une maison d'Offagne
  - Le chêne de la Croix à Ucimont
  - La Chapelle de Straimont
  - La Ferme Jacob à Gedinne



### 3.4. Participer à la concrétisation de nouveaux produits touristiques

#### Une Maison des guides en Ardenne méridionale

Poursuite de l'accompagnement des guides du territoire avec des ateliers/formations permettant d'accroître leur niveau de connaissance/compétence. Ces moments sont aussi l'opportunité de renforcer la cohésion entre guides et de faire naître des partenariats.

#### Un tourisme sans voiture / à mobilité douce en Ardenne méridionale

- **Le concept « Train & Sac à dos » pour parcourir plusieurs territoires avec une empreinte carbone faible**

De 2019 à 2021 : développement de 16 itinéraires (8 sur notre territoire) de randonnées de gare en gare entre Famenne, Ardenne et Gaume permettant aux randonneurs de combiner transports en commun et randonnées pédestres et favorisant ainsi la mobilité douce sur le territoire. Ce produit touristique a été développé en partenariat avec le Parc naturel de Gaume, le GAL Nov'Ardenne et la Grande Forêt de St-Hubert.

Il se compose de 280 km de tracés reliant 12 gares (dont 5 sur le territoire du Parc : Gedinne, Graide, Carlsbourg, Paliseul, Bertrix + la gare TEC de Bouillon).

Ce projet fait l'objet d'un suivi annuel (réapprovisionnement des bureaux d'accueil du territoire et promotion du produit).

Le 07.05.2022, la chargée de mission tourisme était présente au Relais des Voyageurs à Namur. L'opportunité de présenter le concept Train & Sac à dos lors d'un atelier pratique et également de tenir un stand pour conseiller les visiteurs et répondre à leurs questions.



- **Création de randonnées pour connecter les villages typiques de notre Parc naturel**

Travail sur la conception d'un support pour mettre en valeur le topoguide richement alimenté en explications sur le patrimoine réalisé par l'Office du tourisme de Bièvre et Etienne Monnier, guide local. 4 itinéraires ont été conçus pour connecter à pied des villages typiques de l'Ardenne méridionale en passant notamment par Our, Gros-Fays et Laforêt, 3 Plus Beaux Villages de Wallonie.

Un carnet de voyage et 4 fiches itinéraires seront édités courant 2023 pour valoriser les parcours et le patrimoine matériel et immatériel rencontré au cours des randonnées.

- **Un sentier multisensoriel à Gros-Fays pour reconnecter les promeneurs à la nature**

En collaboration avec l'Office du tourisme de Bièvre et le chargé de mission Ressources naturelles, un premier travail de réflexion, de repérage et d'identification des installations à créer a été effectué. L'objectif de ce sentier multisensoriel sera d'inviter les promeneurs à prendre le temps d'éveiller leurs 5 sens à la nature environnante.

- **Une carte d'orientation et un circuit d'orientation semi-permanent pour la commune de Daverdisse**

Soutien à la création de carte d'orientation visant à permettre aux coureurs d'orientation de s'orienter dans les bois de Daverdisse. Sur base de ce travail, des circuits semi-permanents avec des balises fixes seront créés dans plusieurs villages de l'entité. Le cahier des charges a été envoyé fin 2022. Le marché a été attribué au club « Balise 10 » reconnu pour ses compétences en repérage terrain et en cartographie. Cette démarche a pour intérêt d'attirer des groupes de sportifs sur le territoire qui consomment de l'hébergement et de l'HoReCa pendant leur séjour (entraînement + course). La création de circuits semi-permanents au cœur des villages permettra d'attirer un public familial qui découvrira l'orientation mais aussi la richesse patrimoniale de nos villages.

- **Rôle de veille et de collecte de données sur la thématique de la mobilité douce**

Afin d'avoir une vue globale et détaillée des réseaux d'itinérance existants, en développement ou manquant, notre chargée de mission suit le développement des nouvelles stratégies de mobilité et réalise progressivement une base de données des différents itinéraires.

### 3.5. Renforcer l'attractivité des itinéraires et des sites patrimoniaux d'intérêt

#### Des panneaux pour la mise en valeur du patrimoine, des paysages et de la biodiversité

Marché public réalisé fin 2022 et attribué début 2023 pour la mise en valeur des éléments du patrimoine matériel/immatériel, des paysages et spots de biodiversité avec des panneaux/modules de sensibilisation/information placés sur les parcours de randonnée et promenades liés aux projets de mobilité douce du Parc naturel.



### 3.6. Accompagner les Maisons du Tourisme et les Massifs forestiers dans leur rôle de promotion touristique

#### Des guides pour faire découvrir le territoire

De nombreuses personnes s'enthousiasment, se forment et s'informent pour mieux connaître notre territoire et partagent leurs connaissances avec les touristes.

Un relevé des guides du territoire et l'actualisation annuelle de la liste des guides permet d'avoir un répertoire reprenant coordonnées, profil, lieux de guidage, langues maîtrisées, thèmes de guidage pour chacun des guides. Ces informations sont valorisées par des publications sur nos réseaux sociaux ainsi que dans une rubrique dédiée à la « Maison des guides » sur notre site web dans la section « Citoyens en action ».



## 4. Patrimoine, Histoire, Culture



### 4.1. Faire connaître le patrimoine et l'histoire dans un objectif de sensibilisation et de préservation

#### Des guides pour plonger le visiteur dans notre riche patrimoine

Dans le cadre de la formation continue des guides du territoire, formation des guides au Petit Patrimoine Populaire afin de le mettre en avant de manière attractive au sein d'une balade guidée.

#### Rédaction d'articles sur les traditions du territoire

Dans chaque numéro du Journal du Parc, un article « Traditions » est rédigé. Celui-ci met en valeur le folklore et le patrimoine immatériel du territoire.

- JAM ! n°8 - Juin 2022 : Porcheresse au temps du Sabot
- JAM ! n°9 - Décembre 2022 : La fabrication du charbon de bois à l'époque des aires de faulde



#### Réalisation d'un laboratoire-performance artistique

Le Parc naturel a été sollicité par la Compagnie des Chaussons rouges (compagnie de funambules et fildeféristes) pour une collaboration autour de la mise en place d'un laboratoire-performance au cimetière de Mortehan dans le cadre de l'appel à projets « *Un futur pour la culture* » lancé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous avons dès lors été partenaire du projet, aux côtés du Centre culturel de Bertrix.

Après une semaine de créations artistiques sur place, les artistes ont proposé six représentations de leur spectacle du 9 au 11 septembre 2022. Au total plus de 770 spectateurs ont assisté aux différentes séances.

L'une d'elle était destinée à une assemblée intergénérationnelle constituée de membres du Conseil consultatif des Aînés de Bertrix, d'aînés du village et d'élèves de deux classes de secondaire.

Au-delà de l'aspect artistique et de sa dimension sociale décrite plus bas (voir 5. Action sociale), ce projet avait une visée patrimoniale importante par la mise en valeur du lieu exceptionnel dans lequel il a pris place. Le site classé du cimetière a complètement été intégré au sein du spectacle, dans une volonté de sublimer l'espace et de le faire (re)découvrir à la population locale, qui elle aussi a été impliquée dans le projet dès ses débuts.

Les différentes actions réalisées par le Parc naturel pour ce projet dans la section 5 Action sociale.



### 4.2. (Re)valoriser, renforcer et faire connaître le savoir-faire local

#### Savoir-faire local : ateliers jardinage et récup'

Comme explicité ci-dessous dans les missions Action sociale, le Parc naturel accompagne et soutient plusieurs jardins collectifs à dimension sociale sur le territoire.

Les jardins collectifs sont des lieux d'échanges entre citoyens. Ils permettent également à des personnes qui n'en ont pas l'occasion chez elles de cultiver leurs propres légumes et ainsi d'avoir accès à une alimentation plus saine et de qualité. Dans certains jardins, le Parc naturel organise des ateliers avec ses chargés de mission ou avec un animateur externe. L'objectif de ces animations est de faire découvrir ou redécouvrir les savoir-faire relatifs à la pratique du jardinage aux participants en les accompagnant dans la culture de leurs légumes et en les aidant dans l'aménagement du jardin.

Le Parc naturel soutient et accompagne également les Repair Cafés de son territoire. Ces ateliers favorisent la récupération et la réutilisation des objets et donnent l'occasion aux citoyens de se rencontrer et d'échanger des savoir-faire autour de la réparation d'objets (petits électroménagers, couture, informatique...).





## 5. Action sociale



Les missions « Action sociale » sont mises en œuvre grâce au projet LEADER « *Insertion socio-professionnelle : innovation et intégration sociale en milieu rural* » porté par le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

### 5.1. Soutien et renforcement des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle

#### Les Repair Cafés du territoire

- **Repair Café de Bertrix**

En 2018, le PNAM et le CPAS de Bertrix ont lancé un Repair Café à Bertrix. L'activité est désormais prise en charge par un groupe de citoyens bénévoles tout en étant toujours épaulée par le Parc naturel et le CPAS. Les ateliers se déroulent tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois de 13h à 16h.

Soutien apporté par le Parc naturel en 2022 :

- Promotion de l'activité (réseaux sociaux, bulletins communaux, visuels papier)
- Organisation préalable et suivi des ateliers (listing des présences, encodage des réparations...)
- Échanges avec les bénévoles (relais divers...) et Repair Together (plateforme qui accompagne les Repair Cafés en Wallonie et à Bruxelles)

Ateliers Repair Café réalisés en 2022 :

- ✓ 9 ateliers, 1 par mois (en dehors de juillet, août et décembre)

→ Pour les 9 Repair Cafés : 130 visiteurs et 129 objets apportés

- **Repair Café d'Herbeumont**

Fin d'année 2021, la volonté de mettre en place un Repair Café (RC) a émergé sur la commune d'Herbeumont. En collaboration avec la Commune, Repair Together et Mon lit dans l'Arbre, le Parc naturel a accompagné cette nouvelle initiative :

- Organisation d'une séance d'information le 19 janvier 2022 ayant rencontré un franc succès (27 participants).
- Organisation d'une séance de travail le 11 mars pour définir les aspects pratiques du RC (lieux, fréquences ...) ainsi que les tâches de chaque bénévole
- Promotion, via plusieurs toutes boîtes, la mise en place d'une page Facebook et un épisode du MAG du RC
- Aide pour la mise en place des deux premiers ateliers de RC les 1<sup>er</sup> et 5 mai



Le groupe de bénévoles est très dynamique, l'initiative est très vite devenue autonome, seule une aide pour la communication est encore apportée ponctuellement.

### • Repair Café de Paliseul

Fin 2021, les acteurs sociaux de la commune de Paliseul ont marqué leur intérêt pour créer un Repair Café, le Parc naturel, en collaboration avec le PCS, a aidé la commune dans la mise en place de celui-ci à travers différentes actions :

- Organisation d'une séance d'information à destination des citoyens le 30 mars 2023 et communication en amont à l'aide d'une publicité distribuée en toutes-boîtes,
- Participation et relais avec Repair together pour la séance de travail préalable au lancement du Repair Café
- Aide pour l'organisation du second atelier de réparation en l'absence du PCS.

Le groupe de bénévoles est, sur cette commune également, motivé et est épaulé par le PCS, cette action est donc tout à fait autonome et ne requiert plus l'aide du Parc naturel.



### • Promotion des Repair Cafés du territoire

Les Repair Café de Bièvre et de Gedinne ont également pu compter sur Parc naturel pour l'élaboration et le relais de supports promotionnels.

Depuis octobre 2022, une nouvelle publication Facebook mensuelle rassemble toutes les informations pratiques relatives aux Repair Café du territoire, ce qui permet aux citoyens en un aperçu rapide de savoir comment et où se rendre pour réparer les objets.

### Les Jardins collectifs

Le Parc naturel accompagne et participe à la mise en place de jardins collectifs à dimension sociale sur le territoire. Certains sont d'initiative citoyenne, d'autres sont encadrés par des CPAS/PCS, des services d'insertion ou services de santé mentale.

En 2022, nous avons proposé notre soutien à 12 jardins collectifs sur le territoire. Cet accompagnement peut porter sur une aide matérielle/logistique et/ou l'organisation d'animations en fonction des besoins de chaque jardin.



Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des soutiens apportés à chacun des projets durant l'année 2022.

Jardin	Soutien apporté par le PNAM en 2021
<p><b>Terre'Happy</b>  <u>Commune</u> : Bièvre  <u>Public visé</u> : personnes suivies par le Service de santé mentale Bièvre-Beauraing (SSM-BB)  <u>Organisateur(s)</u> : le SSM-BB, le Centre Culturel de Bièvre, le Parc naturel et la Maison médicale de Bièvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage/matériel et de semences</li> <li>• Engagement d'un animateur : réalisation de 18 ateliers d'avril à mi-septembre 2022 (plantation - culture - récolte des légumes, ateliers cuisine, aménagement du jardin)</li> <li>• Soutien des activités artistiques proposées en parallèle du jardin et durant la saison creuse</li> <li>• Organisation, avec les partenaires et les jardiniers, d'une journée portes ouvertes le 19/09/2022 destinée aux acteurs sociaux des environs</li> <li>• Participation aux réunions de suivi et de planification des activités du jardin</li> </ul> 
<p><b>Jardin Solidaire</b>  <u>Commune</u> : Bertrix  <u>Public visé</u> :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyens de la commune</li> <li>• Bénéficiaires du CPAS</li> <li>• Résidents du Jardin Argenté</li> </ul> <u>Organisateur(s)</u> : le PCS et le CPAS</p>	<p>Fourniture de semences</p> 
<p><b>Courtil cent soucis</b>  <u>Commune</u> : Bouillon  <u>Public visé</u> : citoyens de Bouillon  <u>Organisateur(s)</u> : initiative citoyenne</p>	<p>Fourniture d'outillages et de semences</p> 
<p><b>Jardin collectif et nature de La Source</b>  <u>Commune</u> : Bouillon  <u>Public visé</u> : stagiaires du Service d'insertion sociale de La Source  <u>Organisateur(s)</u> : La Source</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillage, de matériaux et de semences</li> <li>• Engagement d'un animateur : réalisation d'ateliers (culture - récolte des légumes, aménagement du jardin) → 2 ateliers réalisés en avril et mai 2022, puis report des 16 autres animations prévues car maladie de longue durée de l'animateur (poursuite des activités en interne via La Source)</li> <li>• Planification, avec La Source des activités pour la saison 2023</li> </ul> 

<p><b>Jardin des grenouilles</b>  <u>Commune</u> : Paliseul  <u>Public visé</u> :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyens de la commune</li> <li>• Membres de Vie Féminine</li> </ul> <u>Organisateur(s)</u> : le PCS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture d'outillages, de matériel, de semences et de plants pour la parcelle collective</li> <li>• Participation aux réunions de suivi des activités du jardin</li> </ul>	
<p><b>Potager communal de la Morie</b>  <u>Commune</u> : Gedinne  <u>Public visé</u> :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Citoyens de la commune</li> <li>• 1 parcelle occupée par l'École des devoirs</li> <li>• 1 parcelle occupée par les Incroyables comestibles</li> </ul> <u>Organisateur(s)</u> : la Commune</p>	<p>Fourniture d'outillages, et de semences plants pour les 2 parcelles collectives</p>	
<p><b>Jardin collectif de l'YWCA</b>  <u>Commune</u> : Louette-St-Pierre (Gedinne)  <u>Public visé</u> : enfants en stage ou participant aux activités de l'YWCA  <u>Organisateur(s)</u> : Les Fauvettes (YWCA)</p>	<p>Fourniture d'outillage et semences</p>	
<p><b>Jardin collectif de DEFITS</b>  <u>Commune</u> : Chanly (Wellin)  <u>Public visé</u> : stagiaires en insertion sociale/ action jeunes chez DEFITS  <u>Organisateur(s)</u> : DEFITS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture de semences</li> <li>• Implication du chargé de projets Défits et des stagiaires dans les activités réalisées au jardin de la Cité à Wellin (voir ci-dessous)</li> </ul>	
<p><b>Jardin de la Cité du 150<sup>ème</sup></b>  <u>Commune</u> : Wellin  <u>Public visé</u> : habitants de la cité  <u>Organisateur(s)</u> : le CPAS, le PCS, la Commune, le Parc naturel, DEFITS, Ardenne et Lesse et les habitants de la cité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement du jardin en collaboration avec les partenaires : réalisation d'un plan d'actions, organisation de diverses réunions en salle et sur le terrain pour suivre l'évolution du jardin</li> <li>• Fourniture d'outillage et de matériaux</li> <li>• Réalisation de 3 ateliers au jardin par les chargés de mission Nature et Action sociale du Parc, en collaboration avec Défits en</li> </ul>	

	décembre 2022 portant sur la plantation de 126 arbres fruitiers, la redélimitation des parcelles et la construction d'un abri-pergola.
<p><b>Terre nouricière à Alle</b>  <u>Commune</u> : Vresse-sur-Semois  <u>Public visé</u> : citoyens  <u>Organisateur(s)</u> : les citoyens et le PCS</p>	<p>Prise de contact et/ ou rencontre avec les trois jardins pour</p>
<p><b>Revivre à Sugny</b>  <u>Commune</u> : Vresse-sur-Semois  <u>Public visé</u> : bénéficiaires du service  <u>Organisateur(s)</u> : Service résidentiel pour personnes handicapées adultes « Revivre à Sugny »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leur présenter et leur proposer le soutien et l'accompagnement apporté aux autres jardins par le Parc naturel</li> <li>• Les informer du projet de réseau (décrit ci-dessous)</li> </ul>
<p><b>Fedasil à Herbeumont</b>  <u>Commune</u> : Herbeumont  <u>Public visé</u> : bénéficiaires du service  <u>Organisateur(s)</u> : Fedasil</p>	

- **Réseau des jardins collectifs d'Ardenne méridionale**

Un des objectifs pour 2022 et 2023 était de développer un réseau regroupant les différents jardins collectifs du territoire afin de mettre en place des échanges, des partages de connaissances, des formations et projets communs...

Dans ce cadre, les responsables/ représentants des différents jardins du territoire (12 au total) ont été réunis en début 2022 en vue de présenter ce projet de réseau, d'aborder la manière de concrétiser ces échanges, d'envisager les activités à développer...

Les actions mises en place en 2022 (à la suite de la réunion) pour lancer cette dynamique :

- Compilation des besoins/contraintes de chaque jardin pour prévoir l'organisation des formations
- Organisation du déplacement de la grainothèque de Paliseul au marché du terroir de Vresse en collaboration avec le jardin des Grenouilles de Paliseul
- Mise en place par le Parc naturel, en collaboration avec Défits, de trois journées d'ateliers pour les membres des jardins de la Cité à Wellin et du jardin de Défits (activités communes aux deux jardins), comme expliqué ci-dessus.
- Suivi de la création d'un visuel dédié au milieu « jardin collectif », développé par le projet Nature (voir ci-dessus) et qui pourra être exploité dans le cadre des outils de communication du réseau des jardins



- Préparation d'une formation à destination des différents jardins prévue pour début 2023 et portant sur la fabrication d'outillage de plantation et de lavage de légumes, la réparation d'anciens outils et la taille des arbres fruitiers

### Le collectif des associations gedinnoises

Depuis le début de l'année 2021, le Parc naturel soutient la mise en place d'un collectif d'associations sur la commune de Gedinne. Ce collectif nommé « Assos Actions » reprend 12 associations de la commune.

L'objectif du collectif est de permettre aux différentes associations qui en sont membres de mettre en avant leurs projets, mais également de créer des interactions entre les structures et de mettre en place des projets communs.

Pour les aider à communiquer sur leurs actions, le Parc naturel a, par l'intermédiaire d'un graphiste, élaboré :

- Une charte graphique comprenant un logo.
- Un visuel graphique reprenant les différentes associations du collectif, il servira à la réalisation de flyers pour promouvoir leurs événements
- Une bache qui pourra être utilisée par les associations



## 5.2. Orientation des chercheurs d'emploi bénéficiaires du RIS vers des filières professionnelles via la formation et l'insertion

### Organisation de modules de formation au permis de conduire

La mobilité et le permis de conduire constituent un frein majeur à la remise à l'emploi sur le territoire. Dans ce cadre, le Parc naturel organise des modules de formation au permis de conduire théorique sur ses communes en collaboration avec différents partenaires tels que les CPAS, ADL, ALE, services d'insertion. Les participants sont principalement des personnes suivies par les structures précitées.

Ces modules sont d'une durée de 50h. Le/la formateur/trice propose un accompagnement lors du passage du permis et les participants ont la possibilité de passer l'examen en session spéciale.

Chaque module fait l'objet d'un suivi juste après la formation (taux de réussite du permis) et six mois après celle-ci (nouveaux passages éventuels du permis théorique si échec, démarches effectuées pour le permis pratique et situation professionnelle des participants).



En 2022, les actions suivantes ont été réalisées :

- Mise en place d'un module sur la commune de Paliseul pour les communes d'Herbeumont et de Paliseul
  - En collaboration avec les CPAS d'Herbeumont et de Paliseul, l'ADL Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul
  - Formateur de l'asbl La Source
  - Du 4 au 13 avril 2022 et le 1<sup>er</sup> passage du permis le 19 avril 2022
  - 8 participants (bénéficiaires des CPAS de Paliseul et d'Herbeumont)

Bilan à la suite de la formation :

- 7 participants ont présenté leur permis, malheureusement aucun n'a réussi.
- Nécessité de sélectionner des bénéficiaires plus demandeurs à l'avenir.
- Volonté d'établir un suivi plus marqué avec les CPAS

### Échanges autour de modules Estime de soi

Lors d'échanges avec les CPAS sur territoire, un besoin sur des formations concernant « l'estime de soi » était apparu. Celles-ci devraient permettre à des bénéficiaires du CPAS de se présenter à des entretiens d'embauche notamment.

Les travailleurs sociaux de l'ensemble des CPAS ont été conviés à exposer leurs besoins lors d'une réunion de travail. Il s'est avéré que des formations pour les travailleurs sociaux eux-mêmes dans ces domaines seraient très utiles pour de nombreuses communes du territoire.

Des formations pour les professionnels et les bénéficiaires des CPAS seront donc organisées en 2023 pour répondre à ce besoin.

### Action Job étudiant

Les 1<sup>er</sup> et 4 mars 2022 : soutien et participation aux « Actions Job étudiant » du territoire (Bertrix et Paliseul) mises en place par Infor Jeune et différents partenaires. Divers ateliers y étaient proposés : rédaction d'un CV, simulation d'entretien, informations sur la législation... 35 jeunes y ont participé à Bertrix et 41 à Paliseul.



## 5.3. Développement d'une offre touristique destinée à l'accueil de publics particuliers

### La Becasine

Le Parc naturel souhaite faciliter l'accès des circuits de promenade du territoire aux personnes à mobilité réduite (PMR). Dans ce cadre, nous mettons des Becasines à disposition des habitants de nos 9 communes, des guides et touristes et de toute autre structure désirant sensibiliser le public local au tourisme accessible.

Actions réalisées dans ce cadre en 2022 :

- Promotion des Becasines disponibles sur le territoire - Bouillon, Daverdisse (outil du Syndicat) et Wellin - via les bulletins communaux, les réseaux sociaux, notre site web....
- Échanges ponctuels avec les structures touristiques afin d'avoir des retours sur les prêts
- Début des repérages sur le terrain pour identifier des sentiers accessibles en becasine sur chacune des communes du territoire : 3 sentiers retenus sur la commune de Gedinne (travail de terrain réalisé en collaboration avec les structures touristiques et l'asbl Sésame) - Poursuite du travail en 2023.
- Acquisition d'une nouvelle becasine en vue de la mettre, dans un premier temps, à disposition de l'Office du tourisme de Gedinne



### Préparation d'un Déjeunons Tourisme sur la thématique du tourisme accessible

Organisation d'un Déjeunons Tourisme sur la thématique du tourisme accessible aux personnes à besoins spécifiques, en collaboration avec le projet Tourisme :

- Les intervenants : l'asbl Plain-Pied (bureau d'expertise) et Etienne Monnier (guide malvoyant du territoire)
- L'objectif de la rencontre : permettre aux opérateurs de mieux appréhender le tourisme accessible et découvrir que chacun peut y contribuer à son échelle, grâce à une présentation orientée en fonction de la réalité des opérateurs présents



À la suite de cette rencontre, un article sur cette thématique est paru dans le journal du Parc (JAM n°8). Ce dernier reprenait des informations utiles, des conseils et les actions que nous réalisons dans ce domaine.

### Sentier Natur'Accessible

Tous comme les autres Parcs naturels de Wallonie, le Parc naturel de l'Ardenne méridionale bénéficie d'un subside dans le cadre du projet « Natur 'Accessible» pour la réalisation d'un sentier nature adapté à un ou plusieurs types de handicap.

Ce projet se déroule en plusieurs phases (identification d'un circuit, tests sur le terrain, accompagnement par un bureau d'expertise, réflexion et réalisation des aménagements et modules didactiques, etc.). Il est développé par les chargés de mission Nature, Tourisme et Action sociale.



Les actions réalisées en 2022 pour ce projet :

- Benchmarking : visite de 3 sentiers existants à Orval, à Mazée et à Renwez ;
- Identification des lieux potentiels (sur chacune des communes du territoire) pour accueillir le sentier, en tenant compte des points d'attention et des critères imposés ;
- Repérages de terrain sur plus de 20 sentiers du territoire et analyse de chacun de ces circuits en fonction d'une grille de critères → 3 sentiers ont été retenus par le CA afin d'être proposés en 2023 au bureau d'expertise.



## 5.4. Création d'activités intergénérationnelles et pour les publics fragilisés

### Réalisation d'un laboratoire-performance artistique

Le Parc naturel a été sollicité par la Compagnie des Chaussons rouges (compagnie de funambules et fildeféristes) pour une collaboration autour de la mise en place d'un laboratoire-performance au cimetière de Mortehan dans le cadre de l'appel à projets « Un futur pour la culture » lancé par la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous avons dès lors été partenaire du projet, aux côtés du Centre culturel de Bertrix.

Après une semaine de créations artistiques sur place, les artistes ont proposé six représentations de leur spectacle du 9 au 11 septembre 2022. Au total plus de 770 spectateurs ont assisté aux différentes séances. L'une d'elle était destinée à une assemblée intergénérationnelle constituée de membres du Conseil consultatif des Aînés de Bertrix, d'aînés du village et d'élèves de deux classes de secondaire.



Les actions prises en charge par le Parc naturel pour ce projet étaient les suivantes :

- Demandes d'autorisation (DGO3, SPW, voies hydrauliques, l'Agence wallonne du patrimoine, commune)
- Soutien logistique :
  - Location/prêt de matériel : tente araignée, chaises, etc.
  - Réalisation de plans pour la répartition du public



- Réalisation de la signalétique sur le terrain contact avec les différents Conseils des aînés pour les inviter au spectacle du vendredi et aux ateliers intergénérationnels
- Organisation des stands de boissons/ petite restauration lors des représentations
- Prise de contacts avec les acteurs du territoire :
  - Avec les CPAS et PCS de différentes communes afin qu'ils invitent leurs bénéficiaires et les citoyens avec qu'ils collaborent aux spectacles. En effet, un des objectifs de ces représentations organisées en pleine nature et en dehors des lieux culturels traditionnels était d'inciter les personnes non habituées à se rendre dans les lieux culturels à participer à cet évènement (ouverture et délocalisation de la culture)
  - Avec diverses associations pour l'organisation d'un « verre de l'amitié » après les représentations et organisation pratique de ce point avec l'ASBL SÉSAME ayant répondu positivement pour une des représentations
- Campagne de communication pour la promotion de l'évènement : JAM !, bulletins communaux, réseaux sociaux, toutes-boîtes, MAG TV...



### Activités de cohésion sociale soutenues

Les Repair Café, jardins collectifs et autres activités de cohésion sociale soutenues contribuent bien sûr également à cet objectif de doter le territoire d'activités intergénérationnelles, accessibles aux publics fragilisés.



## AXE TRANSVERSAL : Information, Sensibilisation, Accueil

### 1. Les activités grand public et pédagogiques

Sont reprises dans le tableau ci-dessous les activités organisées par le Parc naturel à destination du grand public ou de groupes cibles : balades, ateliers, formations et séances d'information, animations, ... Ainsi que quelques activités et événements soutenus par le PN ou auxquels il participe.

Projet	Type d'évènement	Thématique	Lieu	Date	Participants
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Repair Café Gedinne	Gedinne	05 février 2022, 05 mars 2022, 02 avril 2022, 07 mai 2022, 04 juin 2022, 03 septembre 2022, 01 octobre 2022, 05 novembre 2022, 03 décembre 2022	/
<b>Action sociale</b>	Séance d'information	Repair Café Herbeumont	Martilly (Herbeumont)	19-janv-22	27
<b>Action sociale</b>	Séance d'information	Réseau des Jardins collectifs	Paliseul	24-janv-22	13
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Repair Cafés Bertrix	Bertrix	15 janvier 2022, 19 février 2022, 19 mars 2022, 16 avril 2022, 21 mai 2022, 18 juin 2022, 17 septembre 2022, 15 octobre 2022, 19 novembre 2022	87 visiteurs jusque juin 2022
<b>Action sociale</b>	Séance d'information	Action job étudiant	Bertrix	01-mars-22	/
<b>Action sociale</b>	Séance d'information	Action job étudiant	Paliseul		/
<b>Action sociale</b>	Réunion	Repair Café Herbeumont	Martilly (Herbeumont)	11-mars-22	25
<b>Action sociale</b>	Séance d'information	Repair Café Paliseul	Paliseul	30-mars-22	20
<b>Action sociale</b>	Animation	Ateliers au sein du jardin Terre'Happy	Bièvre	04, 11 et 25 avril 2022 02, 09, 16, 23 et 30 mai 2022 13, 20 et 27 juin 2022 04, 11, 18 et 25 juillet 2022 29 août 2022 5 et 12 septembre 2022	10
<b>Action sociale</b>	Animation	Ateliers au jardin La source	Bouillon	25 avril et 02 mai 2022	8 à 10

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

<b>Action sociale</b>	Rencontres professionnelles	Déjeunons tourisme : tourisme accessible	Wellin	26-avr-22	22 opérateurs
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Repair Café Herbeumont	Herbeumont et villages	1er mai 2022, 05 juin 2022, 04 septembre 2022, 06 novembre 2022, 04 décembre 2022	/
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Evenement artistiques au cimetière de Morte han	Morte han (Bertrix)	09-sept-22	72
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Evenement artistiques au cimetière de Morte han	Morte han (Bertrix)	10-11 septembre 2023	770
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Repair Café Paliseul	Paliseul	18 septembre 2022, 16 octobre 2022, 20 novembre 2022, 18 décembre 2022	/
<b>Action sociale</b>	Évènement grand public	Repair Café Bièvre	Bièvre	15-oct-22	/
<b>Action sociale</b>	Animation : plantations de fruitiers et délimitation parcelles	Ateliers au jardin de la Cité à Wellin	Wellin	02-déc-22	15
<b>Action sociale</b>	Animation : montage de la pergola et de l'abri de jardin	Ateliers au jardin de la Cité à Wellin	Wellin	12-déc-22 et 16-déc-22	10
<b>Agriculture</b>	Rencontres professionnelles	Rencontre - débat : producteurs ou commerçants de produits locaux, nous sommes tous des indépendants	Paliseul	24-oct-22	45 participants
<b>Candidature Leader 23-27</b>	Séance d'information	Déjeunons Environnement et Agriculture	Sohier	14-déc-22	17
<b>Candidature Leader 23-27</b>	Séance d'information	Déjeunons Culture, Paysages et Patrimoine	Bièvre	15-déc-22	11
<b>Candidature Leader 23-27</b>	Séance d'information	Déjeunons Social, Logement et Mobilité	Louette-saint-Pierre	21-déc-22	11
<b>Candidature Leader 23-27</b>	Séance d'information	Déjeunons Économie, Forêt et Énergie	Vresse	22-déc-22	11
<b>Forêt</b>	Évènement grand public	Demo Forest	Bertrix	02 et 03 août 2022	42 517 participants

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

<b>Forêt</b>	Évènement grand public	Le week-end du bois et des forêts	Bertrix, Malvoisin, Wellin, Herbeumont	14, 15 et 16 octobre 2022	3 entreprises, 220 participants sur le territoire
<b>Forêt</b>	Animation : 3 jours d'animation avec les écoles primaires + activités grand public dans les différentes communes	Semaine de l'arbre en Ardenne méridionale	Ardenne méridionale	Du 18 au 27 novembre 2022	140 élèves + participants aux évènements grand public
<b>Gestion différenciée</b>	Rencontres professionnelles	Animation du Comité technique de l'UAP	Neufchateau	12-oct	13
<b>Paysages/Urbanisme</b>	Animation	Les matinées du paysage (2)	Sohier, Nollevaux	26 novembre et 17 décembre 2022	
<b>Paysages/Urbanisme</b>	Réunion	Comité de pilotage 3 de la Charte paysagère	Paliseul	23-06-22	9
<b>Paysages/Urbanisme</b>	Réunion	Réunions SCATU (10)	Paliseul / visio	20-01-22, 17-02-22, 17-03-22, 16-06-22, 30-06-22, 18-08-22, 22-09-22, 20-10-22, 16-11-22, 15-12-22	4 à 6 /réunion
<b>Projet PNVS</b>	Animation	PNVS - Groupes de Travail Biodiversité	Rossignol, Bouillon	19 avril et 11 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Animation	PNVS - Groupes de Travail Tourisme et mobilité	Rossignol, Vresse	29 avril et 20 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Groupes de Travail Education et Sensibilisation	Paliseul, Florenville	03 et 24 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Groupes de Travail Eau et Agriculture	Rossignol	21 avril et 13 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Groupes de Travail Paysages et patrimoine	Rossignol, Florenville	26 avril et 19 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Groupes de Travail Gouvernance	Herbeumont, Bertrix, Chiny	11 mars, 20 avril et 31 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Groupes de Travail Forêt	Herbeumont	28 avril et 23 mai 2022	120 pour l'ensemble des GT
<b>Projet PNVS</b>	Séance d'information	PNVS - 3 Séances d'information à destination des Citoyens	Rossignol, Herbeumont, Vresse-sur-semois	30 mai, 08 et 27 juin	60
<b>Projet PNVS</b>	Rencontres professionnelles	PNVS - Assises du projet de Parc national	Herbeumont	12-juil-22	100

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

<b>Ressources naturelles</b>	Animation : 3 jours d'animation avec les écoles primaires + activités grand public dans les différentes communes)	Semaine de l'arbre en Ardenne méridionale	Ardenne méridionale	Du 18 au 27 novembre 2021	140 élèves + participants aux évènements grand public
<b>Ressources naturelles</b>	Animation : plantations de fruitiers et délimitation parcelles	Ateliers au jardin de la Cité à Wellin	Wellin	02-déc-22	15
<b>Ressources naturelles</b>	Animation : montage de la pergola et de l'abri de jardin	Ateliers au jardin de la Cité à Wellin	Wellin	12-déc-22 et 16-déc-22	10
<b>Structure générale</b>	Conseil d'administration	/	Paliseul	24-janv-22	/
<b>Structure générale</b>	Conseil d'administration	/	Paliseul	31-mars-22	/
<b>Structure générale</b>	Assemblée générale	Rapport d'activités 2021	Wellin	26-avr-22	/
<b>Structure générale</b>	Conseil d'administration	/	Paliseul	30-mai-22	
<b>Structure générale</b>	Conseil d'administration	/	Paliseul	12-sept-22	
<b>Structure générale</b>	Conseil d'administration	/	Paliseul	14-nov-22	/
<b>Structure générale</b>	Assemblée générale	Programme d'actions 2023 + candidature Leader 23-27	Gembes	05-déc-22	/
<b>Tourisme</b>	Réunion	Formations des guides du territoire	Bouillon	18-févr-22	10 guides
<b>Tourisme</b>	Rencontres professionnelles	Déjeunons Tourisme : Bienvenue Vélo	Vresse	22-févr	40 opérateurs
<b>Tourisme</b>	Rencontres professionnelles	Déjeunons tourisme : tourisme accessible	Wellin	26-avr-22	22 opérateurs
<b>Tourisme</b>	Évènement grand public	Relai des voyageurs	Namur	07 et 08 mai 2022	
<b>Tourisme</b>	Formation	Atelier 'plantes sauvages comestibles'	Paliseul	03-sept-22	7 guides
<b>Tourisme</b>	Rencontres professionnelles	Déjeunons tourisme : lancement de la dynamique clients mystères	Martilly (Herbeumont)	05-oct-22	21 opérateurs
<b>Tourisme</b>	Formation	Le petit patrimoine populaire ardennais	Ardenne méridionale	08 et 22 octobre 2022	9 guides
<b>Tourisme</b>	Rencontres professionnelles	Déjeunons Tourisme	Bertrix	13-déc-22	34 opérateurs

## 2. Nos outils d'information et de sensibilisation

### 2.1. Supports numériques

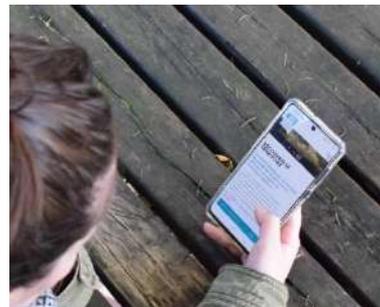
Le site web [www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)

- **Finalisation de l'adaptation du site**

En 2021, différents ajouts et adaptations ont été réalisés pour le site web du Parc naturel.

Les principales modifications concernaient principalement les éléments suivants :

- Création de nouvelles sections : « Découvrir le territoire » et « Citoyens en action »
- Mise à jour et réorganisation de la section « Projets »
- Restructuration de nos différents médias et outils de communication
- Ajout d'une carte interactive du territoire
- Ajout de nouvelles fonctionnalités



Début 2022, les ajouts de contenus textuels et photographiques sur cette nouvelle interface ont été finalisés et le site a été valorisé auprès des citoyens, partenaires, acteurs et instances via divers canaux.

- **Alimentation du site en continu**

Le site web du Parc naturel est très régulièrement alimenté afin d'informer les citoyens, de rendre l'outil dynamique et de stimuler sa fréquentation. Il s'agit notamment de publier du contenu attractif dans les sections suivantes :

- Médias, avec les volets « Publications », « Le territoire en images », « Le Parc naturel dans la presse », ...
- Actualités : points sur l'avancement des projets et des actions en cours, retours d'évènements, annonces diverses, relai d'informations de nos partenaires...
- Agenda : évènements organisés par le Parc naturel ou nos partenaires
- Fin décembre 2022, 43390 visites étaient enregistrées sur le site web



#### Réseaux sociaux

- **Facebook** : la page est alimentée très régulièrement (2 à 5 publications par semaine environ). Les publications portent sur l'actualité des projets, les actions réalisées, les évènements à venir, les retours d'évènements, le relai des nouvelles de nos partenaires... Fin 2022, 3200 personnes étaient abonnées à la page Facebook.



- **Instagram** : le compte est régulièrement alimenté avec du contenu thématique en lien avec nos projets. Une cohérence et une coordination avec le contenu publié sur notre page Facebook sont mises en place, avec toutefois une sélection plus orientée sur le côté thématique, visuel et esthétique pour la présentation des sujets.

Fin 2022 : 479 abonnés

### Divers

Tout au long de l'année, divers supports numériques (capsules, visuels...) sont également réalisés pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel.



## 2.2. Supports télévisuels

Le Parc naturel réalise un magazine télévisé en collaboration avec les deux chaînes de télévision du territoire : TV Lux et MaTélé. Il se compose de plateaux de présentation, de séquences tournées sur le terrain et d'interviews avec invités. Il est diffusé sur les chaînes télé ainsi que sur les sites web et réseaux sociaux des 3 partenaires. Deux magazines TV ont été réalisés en 2022.

- Réunion du Comité de suivi rédactionnel le 31 mars 2022
- **Ardenne méridionale – LE MAG n°12 : diffusion le 25 juin 2022**
  - Plateaux de lancement tournés depuis des lieux légendaires du territoire à proximité de Les Hayons (Bouillon), avec une mise en valeur de la Ferme des Fées
  - 3 reportages
    - **Projet Nature/Tourisme** : aperçu de la candidature du projet de Parc national de la Vallée de la Semois
    - **Projet Action sociale** : lancement du nouveau Repair Café à Herbeumont
    - **Projet Nature** : focus sur le chantier de restauration d'une zone humide à haut intérêt naturel à Gribomont
- **Ardenne méridionale – LE MAG n°13 : diffusion le 7 janvier 2023**
  - Plateaux de lancement tournés depuis le site historique Ardois'Alle, situé au cœur de la commune de Vresse-sur-Semois
  - 3 reportages
    - **Projet Action sociale** : les spectacles de funambulisme ayant pris place dans le cadre enchanteur de l'ancien cimetière de Mortehan
    - **Projet Paysages et Aménagement du territoire** : les matinées du paysage, des rencontres citoyennes (organisées sous forme de balades et d'ateliers) afin d'élaborer la Charte paysagère du Parc naturel
    - **L'appel à pré-projets "LEADER" 23-27** invitant les citoyens, acteurs publics ou privés et associations du territoire à participer à la construction d'un nouveau programme d'actions GAL pour l'Ardenne méridionale



### 2.3. Supports papiers

#### Le Journal du Parc - JOURNAL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE (JAM !)

Deux fois par an, le Parc naturel publie un journal informatif reprenant un dossier sur une thématique spécifique, différents articles sur les actions réalisées, différentes actualités sur les projets, un agenda, une section « Traditions »,...

Ce journal est distribué en toutes-boîtes à l'ensemble des citoyens des 9 communes du territoire, envoyé aux différents partenaires, déposé dans des lieux de passages et disponible lors des évènements.

Début 2022, le canevas /format de ce journal a été revu avec trois adaptations principales :

- Un agrandissement du journal de 12 à 16 pages
- L'ajout d'une section pédagogique et ludique destinée aux enfants
- Le passage à un papier 100% recyclable

Deux numéros ont été publiés en 2022 :

- **JAM ! n°8** : imprimé à 20.900 exemplaires - distribué fin juin 2022 - dossier thématique : « La Vallée de la Semois, bientôt Parc national ? »
- **JAM ! n° 9** : imprimé à 21.000 exemplaires - distribué fin décembre 2022 – dossier thématique : « Appel à pré-projets LEADER : participez au futur de votre territoire ! »



#### Supports du Parc naturel

Tout au long de l'année, divers supports ponctuels (affiches, flyers...) sont également réalisés pour promouvoir les actions/événements réalisés dans les différents projets du Parc naturel ou de ses partenaires. Ces derniers sont listés dans le tableau récapitulatif des supports créés (voir ci-dessous).



## 2.4. Compilation des supports créés

Afin d'avoir une vue d'ensemble des différents supports conçus (papiers et numériques), ceux-ci sont compilés au sein d'un tableau (ci-dessous). Ce récapitulatif nous permet de voir que 28 actions de communication ont été réalisées en 2022.

Projet	Type de support	Sujet précis	Date
Identité territoriale/Communication	Autres	Autocollants et plaquettes reprenant les logos du Parc et des pouvoirs subsidiant	01-01-22
Gestion différenciée	Capsule web	3 capsules de présentation des producteurs partenaires	01-02-22
Tourisme	Capsule web	Train et Sac à dos : 2 capsules générales de présentation du projet (couverture Facebook et capsule de présentation)	01-03-22
Action sociale	Flyer papier/visuel numérique	Séances d'informations - Repair Café Paliseul	04-02-22
Identité territoriale/Communication	Autres	Signalétique GAL Parc naturel	05-04-22
Action sociale	Flyer papier/visuel numérique	Promotion du lancement du Repair Café à Herbeumont	15-04-22
Action sociale	Dépliant papier	Listing des initiatives en faveur du tourisme accessibles sur le territoire	26-04-22
Structure générale	Rapport d'activités/ programme d'actions	Rapport d'activités 2021	26-04-22
Ressources naturelles	Dépliant papier	Réalisation d'un dépliant 3 volets pour la locale Natagora Lesse et Houille	11-05-22
Projet de PNVS	Affiche papier/numérique	Séances d'information Citoyennes du projet de Parc national de la Vallée de la Semois	12-05-22
Tourisme	Affiche/visuel numérique	Formation pour les guides "Le petit patrimoine populaire ardennais"	25-05-22
Tourisme	Affiche/visuel numérique	Formation pour les guides "Les plantes sauvages comestibles"	25-05-22
Ressources naturelles	Autres	Réalisation d'un visuel aux couleurs du Parc pour des sachets de semences de prairie fleurie	15-06-22
Projet de PNVS	Visuel numérique	Invitation aux Assises du projet de Parc national de la Vallée de la Semois	20-06-22
Identité territoriale/Communication	Ardenne méridionale - Le MAG	Magazine TV - numéro 12	25-05-22

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Identité territoriale/Communication	JAM	Journal de l'Ardenne méridionale - numéro 8	27-06-22
Action sociale	Affiche et flyer papier/numériques	Évènement artistique à Morteahan	20-07-22
Forêt	Affiche/visuel numérique	Week-end de la forêt et du bois - circuit du Parc naturel	10-10-22
Agriculture	Flyer papier/visuel numérique	Rencontre débat "producteurs ou commerçants de produits locaux, nous sommes tous des indépendants!"	10-10-22
Identité territoriale/Communication	Autres	Présentoirs personnalisés aux couleurs du Parc	20-10-22
Paysages/Urbanisme	Flyer papier/visuel numérique	Les matinées du paysage	02-11-22
Identité territoriale/Communication	Autres	Nouveaux textiles personnalisés	18-11-22
Agriculture	Autres	Bâche pour le collectif "Verger d'antan"	26-nov-22
Structure générale	Rapport d'activités/ programme d'actions	Programme d'actions 2023	05-déc-22
Candidature Leader 23-27	Affiche/visuel numérique	Séances d'information et appel à préprojets	06-déc-22
Candidature Leader 23-27	Autres	Guide explicatif et formulaire pour l'appel à pré-projets	06-déc-22
Identité territoriale/Communication	JAM	Journal de l'Ardenne méridionale - numéro 9	26-déc-22
Identité territoriale/Communication	Reportage pour Ardenne méridionale - LE MAG	Magazine TV - numéro 13	Fin décembre 2022

### 2.5. Presse et bulletins communaux

Tout au long de l'année, divers articles sur les actualités, actions réalisées, évènements à venir sont rédigés afin d'être publiés dans les bulletins communaux du territoire.

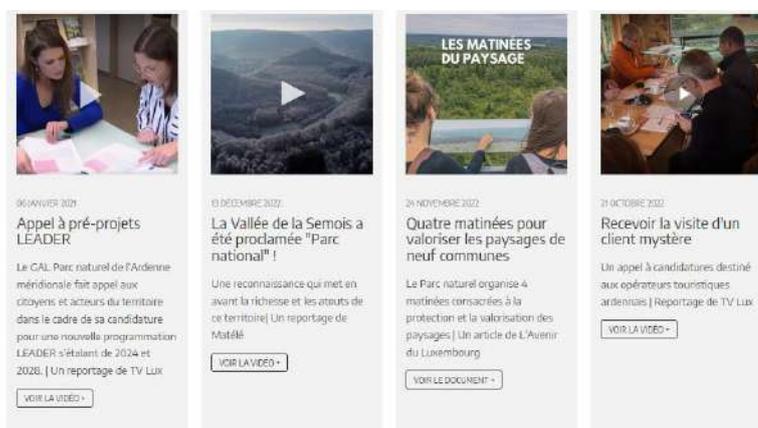
28 publications sont parues au sein de 14 bulletins communaux en 2022.

Différents contacts sont également pris avec la presse au travers notamment de communiqués, invitations ou d'échanges informels avec des journalistes.

49 publications dans la presse en sont ressorties en 2022 : articles papier ou en ligne, reportages en TV ou en radio et ou reportages vidéo en ligne.

## LE PARC NATUREL DANS LA PRESSE

### Ils parlent du Parc naturel de l'Ardenne méridionale



**Tableau récapitulatif des retours presse**

Projet	Type de Communication	Nom du média	Date	Sujet précis
Projet PNVS	Retour presse en ligne	Notre Nature	08-févr-22	Quelle est l'importance des parcs nationaux pour la nature ?
Projet PNVS	Retour presse radio	Vivacité	25-févr-22	Activités Natagora Semois Ardennaise/Parc national Vallée de la Semois
Identité territoriale/Communication	Retour presse écrite/magazine	Ruralités	01-03-22	L'Ardenne méridionale, quand un GAL pose les bases d'un Parc naturel
Gestion différenciée	Retour presse écrite/magazine	Ruralités	01-03-22	Ensemble, autour du sapin (présentation du projet)
Projet PNVS	Invitation à la presse	À tous les médias	06-07-22	Assises du projet de Parc national de la Vallée de la Semois
Projet PNVS	Communiqué de presse	À tous les médias	12-juil-22	Conclusion d'un partenariat privilégié avec le WWF
Projet PNVS	Dossier de presse	À tous les médias	12-juil-22	Les Assises du Parc national
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	13-juil-22	Un parc participatif sur de bons rails
Projet PNVS	Retour presse en ligne	RTBF.be	12-juil-22	La Vallée de la Semois, bientôt Parc national ?

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Projet PNVS	Retour reportage TV	TV Lux	13-juil-22	Deux parcs naturels s'associent au WWF pour la protection d'animaux
Projet PNVS	Retour presse en ligne	La Meuse (Luxembourg)	13-juil-22	La Vallée de La Semois candidate pour devenir un parc national
Projet PNVS	Retour presse en ligne	Sud Info (Luxembourg)	13-juil-22	La Vallée de La Semois bientôt parc national ? Découvrez ce projet !
Projet PNVS	Retour presse en ligne	Bruxelles news	13-juil-22	La Vallée de La Semois bientôt parc national ? Découvrez ce projet !
Projet PNVS	Retour presse en ligne	La DH	13-juil-22	Un parc participatif sur de bons rails
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	13-juil-22	Un parc participatif sur de bons rails
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	7 Dimanche	17-juil-22	La Vallée de la Semois, bientôt Parc national ?
Action sociale	Retour presse en ligne	L'agenda Plus - Province de Luxembourg	31-août-22	Evenement artistique à Morteihan
Action sociale	Retour reportage TV	RTBF - La une	06-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Action sociale	Retour presse en ligne	L'avenir du Luxembourg	06-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Action sociale	Retour reportage TV	La Trois	07-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	La Meuse Luxembourg	08-sept-22	Le domaine des Épioux bientôt totalement rénové
Action sociale	Retour presse radio	La Première	08-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Action sociale	Retour presse radio	Vivacité Luxembourg	08-sept-22	Evenement artistique à Morteihan 1ère version
Action sociale	Retour presse radio	Vivacité Luxembourg	08-sept-22	Evenement artistique à Morteihan 2e version
Action sociale	Retour presse radio	Musiq3	09-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Action sociale	Retour reportage TV	TV Lux	09-sept-22	Evenement artistique à Morteihan
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	09-sept-22	Premier oui au Parc national de la Vallée de la Semois
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	Vlan	14-sept-22	Le domaine des Épioux bientôt totalement rénové

## RAPPORT D'ACTIVITES 2022

Projet PNVS	Retour reportage TV	La Une	17-sept-22	Emission Grandeur nature : En lice pour le statu de Parcs nationaux !
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	28-sept-22	Focus sur Hendriek Devriese (Natagora) et implication PNVS
Projet PNVS	Retour reportage TV	TV Lux	30-sept-22	Parc National : Dernière ligne droite pour les projets Vallée de la Semois et Forêt d'Anlier
Tourisme	Communiqué de presse	À tous les médias	30-sept-22	Lancement dynamique clients mystères 2022-2023
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir Namur	01-oct-22	On croise les doigts pour le Parc national
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir Luxembourg	01-oct-22	Oui au parc national de la Vallée de la Semois
Tourisme	Retour reportage TV	TV Lux	06-oct-22	Lancement dynamique clients mystères 2022-2023
Projet PNVS	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	12-oct-22	Le dossier du Parc national de la Vallée de la Semois est déposé
Paysages/Urbanisme	Communiqué de presse	À tous les médias	23-nov-22	Les matinées du paysage
Paysages/Urbanisme	Retour presse écrite/magazine	L'Avenir du Luxembourg	24-nov-22	4 matinées pour valoriser les paysages de 9 communes
Projet PNVS	Retour presse en ligne	La Meuse	02-déc-22	Futurs parcs nationaux : la Vallée de la Semois serait en très bonne position!
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	L'Avenir du Luxembourg	06-déc-22	Le titre de parc national à la vallée de la Semois ?
Projet PNVS	Retour presse en ligne	La Meuse	08-déc-22	Parcs nationaux wallons : l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois en tête du classement, la décision attendue vendredi
Projet PNVS	Retour presse en ligne	La Libre	09-déc-22	La désignation des deux parcs nationaux wallons fera-t-elle l'objet d'un marchandage politique ?
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	Le Soir	09-déc-22	Parcs nationaux en Wallonie : les deux sites choisis
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	La Libre	09-déc-22	La Wallonie a ses Parcs nationaux
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	L'Echo	09-déc-22	Les deux parcs nationaux wallons ont été désignés
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	L'Avenir du Luxembourg	09-déc-22	La Vallée de la Semois devient un Parc National de Wallonie

Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	La Meuse	09-déc-22	Comme prévu, l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois sont les deux nouveaux parcs nationaux de Wallonie
Projet PNVS	Retour presse écrite et en ligne	DH-Les Sports (Namur-Luxembourg)	09-déc-22	Les projets Vallée de la Semois et Entre-Sambre-et-Meuse sélectionnés
Projet PNVS	Retour presse en ligne	DH-Les Sports (Namur-Luxembourg)	09-déc-22	Parcs nationaux en Wallonie: l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois sont les 2 élus
Projet PNVS	Retour presse en ligne	RTBF	09-déc-22	Les deux nouveaux parcs nationaux de Wallonie sont connus : l'Entre-Sambre-et-Meuse et la Vallée de la Semois remportent l'appel à projets
Projet PNVS	Retour reportage TV	RTL TVI	09-déc-22	La Wallonie aura désormais deux parcs nationaux (rtl.be)
Projet PNVS	Retour reportage TV	TV Lux	09-déc-22	La Vallée de la Semois désignée parc national - TV Lux
Projet PNVS	Retour reportage TV	Matélé	13-déc-22	Parc national de la Vallée de la Semois, entre retombées environnementales et touristiques
Projet PNVS	Retour reportage TV	La Voix du nord	déc-22	Deux nouveaux Parcs Nationaux en Wallonie (Belgique): les sites de l'Entre-Sambre et Meuse et de Vresse-sur-Semois retenus!

## 2.6. Autre

### Projet de Parc national de la Vallée de la Semois

Dans le cadre de la préparation du dossier de candidature du Parc national, diverses actions de communication ont été réalisées : conception d'une carte du territoire, création d'un site web, création d'un dossier photographique et conception de quelques visuels pour les réseaux sociaux.





# Parc naturel DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE

## PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE

RUE DE LA STATION, 1C | 6850 PALISEUL

+32(0)61/46.03.44

INFO@ARDENNE-MERIDIONALE.BE

WWW.ARDENNE-MERIDIONALE.BE



**BERTRIX - BIÈVRE - BOUILLON - DAVERDISSE - GEDINNE - HERBEUMONT - PALISEUL - VRESSE-SUR-SEMOIS - WELLIN**



copyright: ThomassMeunier - PNAVI